



Ex Libris



PROFESSOR J. S. WILL



Library
of the
University of Toronto



25

93

D U B O N

ET

D U M A U V A I S

U S A G E

DANS LES MANIÈRES
DE S'EXPRIMER.

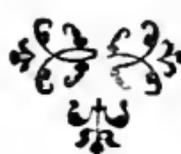
D E S

FACONS DE PARLER

³ B O U R G E O I S E S ,

Et en quoy elles sont différentes
de celles de la Cour.

Suite des Mots à la Mode.

 par de Callières.

Chez MICHEL BRUNET, dans
la Grand' Salle du Palais, au
Mercure Galant.

M. DC. XCⅧII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RECEIVED

APR 15 1954

FROM THE PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILLINOIS

PHYSICS DEPARTMENT



D U B O N

E T

D U M A U V A I S U S A G E ;

D A N S

L E S M A N I E R E S

D E S ' E X P R I M E R .

P R E M I E R E C O N V E R S A T I O N :

VOICY , Monsieur ,
 une nouvelle Con-
 versation sur les fa-
 çons de parler du bel Usage,
 & sur celles qui n'en sont
 pas. A

Le Commandeur alla
revoir sa Cousine quelque-
temps après la Conver-
sation qui s'étoit faite chez
elle sur les Mots à la Mode;
il y retrouva le jeune Duc
de & la jeune Marqui-
se de & il y avoit enco-
re un Abbé d'une bonne
famille de Paris du nombre
de ceux qui font leur cour
aux Dames.

Le Commandeur ne
fut pas plûtôt arrivé , que
la Dame luy adressant la
parole. Sçavez - vous , luy
dit-elle , que nous sommes
imprimez , & que nôtre
Dispute sur les Mots nou-
veaux , court presentement

Et du mauvais usage. 3

toute la France, & peut-être plus loin.

Je le sçais, Madame; répondit le Commandeur, j'ay lû ce Livre, & j'ay trouvé qu'il a été fait sur de bons Memoires.

Mais en verité *Barbin*, dit la Dame, se seroit bien passé de nous exposer ainsi à la censure du Public.

Pourquoy voulez-vous qu'il s'en passe, Madame, reprit le Commandeur, si le Public & luy en profitent.

Je croy, dit le Duc, que le principal profit en demeurera au Libraire; je connois la plûpart de nos

A ij

jeunes Courtifans , ceux qui y font critiquez fur leurs mauvaises façons de parler , & fur leur manque de politesse , ne sont pas d'humeur à s'en corriger , ny mesme capables de penser qu'ils puissent avoir tort. Et je vous répons qu'ils n'en parleront pas avec plus de justesse , qu'ils n'en seront pas moins incivils avec les Dames , & qu'ils n'en iront pas moins au Cabaret.

Tant pis pour eux , répondit la Marquise ; pour moy , quand on me fait connoître que j'ay tort , je suis bien aisé de me corriger , & j'ay une sensible

Et du mauvais usage. §
obligation à Mr. le Com-
mandeur de m'avoir des-
abusée de tous ces Mots
nouveaux qui ne veulent
rien dire, & de m'avoir fait
appercevoir de la mauvaise
affectation & du ridicule
qu'il y a à s'en servir.

J'en suis si convaincuë,
poursuivit la Marquise, que
je ne puis plus souffrir cet
impertinent jargon, qui de
la Cour, dont il est devenu
le rebut, a passé dans la bou-
che de quantité de gens de
la Ville & des Provinces,
de petits Officiers des Trou-
pes, & d'autres mauvais
Copistes des jeunes Courti-
sans qui nous en rompent

la tête encore tous les jours.

Il vint il y a quelque-temps chez moy un Officier qui arrivoit de Flandres , il me dit que mon Mary y vivoit *en gros Seigneur* , qu'il faisoit *la plus grosse chere* de l'armée, qu'il avoit *une grosse valeur* , & qu'il en avoit donné *de grosses preuves* à l'affaire de Steinkerque ; qu'il étoit *un fort joly Officier* , & qu'il étoit d'une tournure à devenir bien - tost *un gros Général*.

Il ne se contenta pas de luy faire présent de tous ces *gros-la* , & de quantité d'autres aussi mal placez ; il me dit qu'il sçavoit que j'étois *ce qui s'appelle d'une grosse*

Et du mauvais usage. 7
qualité, que j'avois un gros
credit & une grosse parenté
à la Cour, & que la protec-
tion d'une grosse Dame com-
me moy luy pourroit être
fort utile. Je luy passay tous
ces premiers gros, mais le
dernier m'impacienta. Je
luy dis qu'on m'avoit jus-
qu'icy flatée d'être d'assez
belle taille pour être surpri-
se de la grosseur qu'il me
donnoit. Ce n'est pas ainsi
que je l'entens, Madame,
me répondit-il. Parlez donc
François, Monsieur, luy
repliquai-je, si vous voulez
être entendu; vous êtes un
bon écho, mais qui répond
un peu tard; *tous ces gros-là,*

dont vous faites largesse ;
sont de la fausse monnoye
qui s'étoit introduite dans le
commerce des jeunes gens ,
mais qui est décriée , & qui
n'a plus de cours parmy
ceux qui parlent bien.

Mon homme qui croyoit
dire merveilles , fut si sur-
pris. & si defféré , qu'il ne
sçeut que me répondre. Je
luy dis ensuite , qu'on avoit
fait un Livre sur ces mau-
vaises façons de parler , &
que je luy conseillois d'y
avoir recours , comme à un
preservatif qui luy étoit ne-
cessaire.

Mais , dit la Dame , Mr.
le Commandeur est le seul

qui trouve son compte dans ce Livre : Car on s'y soumet à ses décisions, comme s'il étoit l'Arbitre de nôtre Langue, & cependant il se trouve que le Public s'y divertit à nos dépens.

Je vous assure, Madame, répondit le Commandeur, que je suis prêt de vous céder toute la gloire qui m'en revient, je dis mes sentimens quand on me les demande, mais je suis bien éloigné de prétendre qu'ils passent pour des décisions ; & je consens que chacun parle comme il l'entendra, à ses risques, perils, & fortune.

Mr. le Commandeur a beaucoup de raison, dit le Duc; si quelques jeunes Courtisans veulent continuer à se servir de leur jargon, personne n'est en droit de s'y opposer; mais je trouve qu'il y a un mauvais orgueil à ne vouloir pas être corrigé, & à se fâcher contre ceux qui nous redressent, au lieu de leur en sçavoir gré. Comme rien n'est plus sensible que de se voir tourner en ridicule, il n'y a personne qui ne doive éviter avec soin d'en donner quelque occasion, & les nouvelles façons de parler doucereuses & mal inventées.

Et du mauvais usage. II
sont tres-propres à produire
cet effet sur ceux qui affectent
de s'en servir.

Oüi, dit la Dame, si celles
que vous appelez doucereuses
& mal inventées n'étoient pas
aütorisées par l'usage qu'en font
des gens d'une certaine qualité,
sous l'autorité desquels il faut
que le Public plie malgré qu'il
en ait.

Le Public ne sera jamais si
souple que vous le pensez, dit
le Commandeur, & je vous ay
déjà dit que l'on peut être de
grande qualité & parler mal,
sans que le Public se croye
obligé d'imiter les gens de
qualité

qui tombent dans ce défaut.

Vous voyez pourtant, repliqua la Dame, que les Bourgeois qui n'imitent pas les façons de parler établies à la Cour, & qui ne se servent que de celles qui sont en usage parmy eux, donnent souvent matiere de raillerie aux gens du monde.

J'en demeure d'accord, répondit le Commandeur; & comme il y a une espece de ridicule d'affecter de se servir des nouvelles façons de parler de quelques jeunes Courtisans, & de les imiter servilement en cela, il y a

Et du mauvais usage. 13
une negligence & une grossiereté blâmable à se servir de certaines façons de parler basses & populaires, lorsque le bon usage en a établi d'autres pour exprimer les mesmes choses.

Nous avons, dit le Duc, beaucoup de bons Livres de Remarques sur nôtre Langue, il s'en fait encore tous les jours. Et c'est une matière qui paroît inépuisable; mais il me semble qu'on n'y marque pas assez la différence qu'il y a entre les façons de parler populaires, dont parle Mr. le Commandeur, & celles dont se servent les gens du monde en

pareil cas , & je voudrois bien qu'il nous dit ce qu'il en pense.

Je feray tout ce que vous voudrez , répondit le Commandeur, quoy que je n'aye fait aucune étude particulière là-dessus, & que je n'en sçache que ce que l'usage du monde peut m'en avoir appris.

C'est justement , dît le Duc , ce qu'il faut sçavoir pour en bien juger ; & je m'en fieray touûjours beaucoup plus aux décisions d'un homme du monde , qu'à celles d'un sçavant Grammairien qui ne seroit pas bien instruit de ce qui s'y passe.

Alors un Lacquais de la Dame vint l'avertir , que *Monsieur Thibault* le jeune demandoit à la voir. Bon , dît la Dame ; mais avant que de le faire entrer , il faut que je vous dise qui est *Mr. Thibault* , c'est le fils d'un Bourgeois de Paris de mes amis , & de ces gens riches dont l'amitié est quelquefois utile aux gens de qualité pour leur prêter de l'argent ; le fils est un jeune homme qui a étudié à dessein d'entrer dans les Charges , mais il auroit besoin d'être purgé du mauvais air & du langage de la Bourgeoisie ; il ne pouvoit venir

plus à propos pour nous fournir des façons de parler bourgeoises ; il n'y a qu'à l'écouter, il nous en dira plus que nous n'en voudrions entendre. Après cela elle le fit entrer.

Vîte, un Siege à Mr. Thibault, dît-elle. On luy presenta une chaise à bras ; il la repoussa, & en demanda une autre. Mettez-vous-là, Mr. Thibault, luy dît la Dame. *Je n'ay garde de commettre cette faute*, luy répondit-il. Mettez-vous-là, vous dis-je, repeta la Dame qui le prît par le bras pour le faire asseoir.

J'ay ouï dire, Madame ;

qu'il vaut mieux être incivil qu'importun, dît le jeune Thibault en s'asseyant.

Mr. Thibault, reprît la Dame, a le plus honnête homme de pere qui soit à Paris, & le plus officieux pour ses amis, comment se porte-t-il ?

Il est vôtre Serviteur *bien-humble*, Madame, & il est toujours *maladif* comme bien sçavez, puisque de vôtre grace vous avez *souventes fois* envoyé sçavoir l'état de sa santé.

Je ne doute pas que vous n'en ayez bien soin, dît la Dame.

On ne peut pas être

mieux *sollicité* qu'il l'est, reprit le jeune Thibault, & mon oncle le Medecin *n'en bouge*.

C'est peut-être pour cela qu'il se porte mal, répondit l'Abbé.

Oh ! mon oncle est de la Faculté de Paris, repliqua le jeune Thibault, & ce n'est pas un de ces Medecins à la mode qui rançonnent leurs malades, & qui leur font payer de grandes sommes *de deniers* avant que de les envoyer *ad patres*, parce qu'ils sçavent bien qu'ils ne les guériront pas : si nous les avions voulu croire, mon pere *seroit défunt*.

il y a long-tems , & sa bourse seroit mieux purgée que son corps.

Monfieur Thibault a raison , dit le Duc , nous en voyons tous les jours des exemples , & je m'étonne que l'on n'y mette ordre , pour moy je ferois d'avis qu'on ordonnât que les Medecins ne seroient payez que lorsqu'ils auroient gué-ry leurs malades , l'argent qu'on leur donne devroit être le prix de la santé qu'ils rendroient, de même qu'on ne paye un Peintre, un Sculpteur , ou un autre Ouvrier, qu'après qu'il a livré l'ouvrage qu'on luy a comman-

dé ; & cependant les Medecins , & sur tout ces hardis Charlatans dont parle Mr. Thibault, se font payer non-seulement pour ne rien faire , mais encore pour le mal qu'ils feront , ou pour celuy qu'ils ont fait.

Cela me fait souvenir , dit le Commandeur , d'une aventure arrivée depuis peu de jours à un de ces fameux Empiriques qui mettent sous contribution les plus riches Habitans de la Capitale du Royaume ; il fût appelé par une Dame de la Ville qui étoit malade , elle le receut dans sa Garderobe étant sur le lit de sa femme

de Chambre ; il luy tâta le poulx, & après luy avoir fait quelques questions sur son indisposition ; Je vous guérirai , luy dit-il d'un air presomptueux , mais il faut pour cela des remedes qui coûtent cher, & je veux faire marché auparavant. La Dame luy demanda combien il vouloit ; le Medecin qui la prenoit pour sa femme de Chambre , luy fit grace , en luy disant qu'il se contenteroit de dix loüis ; la Dame les luy promît , & le pria de revenir pour les recevoir, & pour commencer à luy donner de ses remedes : l'Esculape revint le

soir , il trouva la Dame sur son lit dans une Chambre richement meublée ; & voyant par ce changement de décoration qu'il s'étoit trompé sur sa qualité. Voicy une maladie , luy dit-il en luy tâtant le poulx , qui a bien changé de face depuis tantôt , & je ne puis pas entreprendre de la guérir à moins de cent loüis ; la Dame voulut s'en tenir à la premiere convention. Si vous me laissez sortir de chez vous sans me prendre au mot, luy dit le Medecin d'un ton menaçant, je n'y reviendray pas à moins de deux cens. Sortez , Medecin es-

Croc, luy répondit la Dame en colere, & ne revenez jamais ; & cette Dame guérit parfaitement bien sans ce Charlatan, qui l'auroit peut-être tuée pour son argent, comme cela leur arrive si souvent. On devroit bien, poursuivît le Commandeur, profiter de cet exemple ; mais se corrige-t-on de quelque chose en ce monde ?

Puisqu'on ne se corrige point, reprît la Marquise, de se servir des Charlatans, quoy qu'il y aille de la vie, il ne faut pas s'étonner si on negligé de se corriger des autres choses qui ne font

mourir personne , comme font les mauvaises façons de parler.

C'est pourtant, dit le Duc, une maladie contagieuse , dont il est bon de se préserver.

J'ay lû à ce propos , reprît le jeune *Thibault* , un Livre nouveau intitulé *des Mots à la Mode* , où il y a un Commandeur qui se gausse fort des jeunes Courtisans & de leurs mauvaises façons de parler.

Les Bourgeois ne doivent pas en être jaloux , dit le Duc , ils n'y font pas oublier.

Il est vray , répondit
Mr.

Mr. Thibault, mais il ne les a attaquez qu'en passant sur quelques façons de parler qu'il appelle Bourgeoises, & tout le monde ne convient pas qu'elles soient mauvaises pour cela : car il y a du bon sens & de l'esprit parmy la Bourgeoisie, aussi bien que parmy *Messieurs les gens de Cour*.

A vous le dé, mon cher Cousin, dît tout bas la Dame au Commandeur que le jeune Thibault ne connoissoit pas ; & relevant ensuite la voix : Eh bien, que dit-on donc de ce Livre.

On dit, Madame, répondit *Mr. Thibault*, que ce

Commandeur a raison en bien des choses ; mais il y a des gens qui trouvent fort mauvais que cette vieille Dame sa parente parle comme elle fait contre la Bourgeoisie.

Ce sont des impertinens, & ceux qui le redisent après eux , répondit la Dame en colere de ce que Mr. Thibault l'appelloit vieille sans y penser.

Je vous demande excuse, Madame ; mais ...

Mais apprenez , Mr. Thibault , qu'il ne faut jamais parler de l'âge d'une femme de Qualité.

Je ne sçavois pas cela ;

Madame , repliqua Mr. *Thibault* : mais pour revenir au Livre des Mots à la Mode , on dit que cette Dame y critique des expressions qui sont en usage dans tout Paris ; on demande par exemple , surquoy elle fonde *qu'un mien beau-frere qui a esprit* , n'est pas bien parler.

Elle se fonde , dit la Dame , sur ce qu'il n'y a que les Bourgeois qui parlent ainsi , & que les gens du monde diroient mon beau-frere qui a de l'esprit , pour signifier la même chose , ils ne disent point *un mien amy* , *un mien parent* , *un*

mien cousin , pour dire un de mes amis , un de mes parens , un de mes coufins , & tous *ces miens-la* sentent le Bourgeois à pleine bouche : un homme du monde ne dit point aussi *se gausser* de quelqu'un , pour dire s'en mocquer , ny que ce quelqu'un-la est *un gausseur* , pour dire un mocqueur , à moins qu'il ne le dise en raillant , la raillerie ayant le privilege de pouvoir employer des mots vieux ou bas comine ceux-cy , qui fervent quelquefois à la rendre plus agreable lorsqu'ils sont dits avec grace , parce qu'on ne les y donne que

pour ce qu'ils valent.

Il ne faut pas aussi quand on parle serieusement, dire, *Je vous demande excuse*, pour dire je vous demande pardon, parce que outre que *je vous demande excuse* est une façon de parler basse, elle n'exprime point ce qu'on veut dire.

Il me semble pourtant qu'il est aisé de l'entendre, reprit *Mr. Thibault*, & que c'est parler selon les règles.

Quoy que je ne me picque point de les sçavoir, reprit la Dame, je soutiens que c'est fort mal parler.

Lorsque vous dites à quel-

qu'un *je vous demande excuse*, il faut supposer que cette excuse que vous luy demandez soit quelque chose qui dépende de luy, cependant c'est à vous à luy fournir une excuse, c'est-à-dire une raison qui vous justifie auprès de luy, & non pas à luy à vous la donner: il faudroit donc pour parler juste, luy dire *je vous demande la grace de recevoir mon excuse*.

Il n'en est pas de même quand on dit *je vous demande pardon*, parce que le pardon qu'on demande dépend de celui à qui il est demandé.

Mais je crois deviner d'où vient cette façon de parler, continua la Dame; elle vient du mauvais orgüeil de certaines gens qui se font imaginer que, je vous demande pardon est une façon de parler trop soumise, quoy qu'elle soit tous les jours dans la bouche des gens du monde, & c'est par la mesme raison que quantité de Bourgeois disent *le bien de vous voir, l'avantage de vous connoître*, parce qu'ils craignent d'en trop dire, & qu'ils croiroient s'abaisser s'ils disoient l'honneur de vous voir, l'honneur d'être connu de vous, &

ainfi de quelques autres termes que la civilité a introduits parmy les gens qui parlent bien, & qui ne font évitez ou ménagez que par ceux qui n'ont pas l'usage du monde & des manieres dont on s'exprime en pareil cas.

Les gens du monde ne disent point auffi qu'un homme est *deffunct*, pour dire qu'il est mort.

Je vous suis bien obligé, Madame, de la peine que vous prenez de m'instruire, reprit *Mr. Thibault*, & il ne m'appartient pas *d'aller à l'encontre* de ce que vous dites : mais il me semble pour-

tant , que le terme de *deffunct* est un mot bien établi , & dont se servent quantité d'honnêtes gens , qui disent tous les jours Mr. un tel *est deffunct* , *deffunct mon pere* , *le pauvre deffunt*.

Il est fort possible , répondit la Dame , qu'il y ait quantité d'honnêtes gens qui ne connoissent pas assez la delicateffe de nôtre Langue , sur le choix des termes qui signifient à peu près la même chose , pour sçavoir distinguer ceux qui sont du bel usage d'avec ceux qui n'en sont pas ; & c'est cette delicateffe qui n'est connue que d'un petit nombre de

gens qui parlent bien qui
fait qu'ils ne disent point
qu'un homme *est deffunct*,
pour dire qu'il est mort.

Deffunct mon pere n'est
pas une si mauvaise façon
de parler, & le mot de *def-
funct* a son usage lorsqu'il
est bien placé, comme
quand on dit il faut prier
Dieu pour l'ame du deffunt,
au lieu de dire pour l'ame
du mort, qui seroit un ter-
me dur en cet endroit: mais
ceux qui parlent bien disent
plûtôt feu mon pere, feu
Mr. un tel, le feu Duc, le
feu Maréchal de... que de
dire deffunct mon pere,
deffunct Mr. un tel, le def-

funct Duc, le deffunct Maréchal.

Pour *le pauvre deffunct*, continua la Dame, c'est une façon de parler tres-bourgeoise; *Et ceux qui vont à l'encontre*, adjoûta-t-elle, en se mocquant de Mr. Thibault qui s'étoit servy de cette mauvaise expression, sont des gens qui parlent mal.

Il est vray, dit alors le Commandeur, qu'il est assez surprenant de voir que non seulement les gens du commun, mais même des gens d'une condition plus relevée, qui ont des commerces si frequens & si ne-

cessaires avec les gens de la Cour , ayent tant de façons de parler différentes de celles des Courtisans, sans qu'ils s'en apperçoivent.

J'allay il y a quelques jours dîner chez un riche Bourgeois de Paris , qui me fît sentir cette différence ; c'est un fort honnête homme , mais qui ne sçait pas ces delicateffes de nôtre Langue , qu'il est bon cependant de ne pas ignorer.

On nous servit d'abord deux potages & quelques entrées. Laquelle aimez-vous mieux de ces deux Souppes , me dit-il , pour

Et du mauvais usage. 37
moy j'aime la Soupe de
santé.

Quand on eut deffervy
les potages , il demanda à
boire , & il me dit ayant le
verre à la main ; Monsieur,
permettez - moy de saluer
vos graces.

Il prit un gigot de Mou-
ton , & dit en le coupant ;
Quand l'Eclanche est tendre,
je l'aime mieux que les Pe-
tits-pieds ; & après qu'on
eut mangé de l'entremets ,
il dit à ses gens , qu'on nous
apporte le Dessert.

J'avouë , dit l'Abbé , que
je ne m'apperçois point en
quoy cet homme a manqué
en parlant ain si.

Ce n'est pas, repliqua le Commandeur, une grande faute que de dire *une Soupe de santé* au lieu d'un Potage de santé, *une Eclanche* pour un Gigot, *de Petits-pieds* pour du Gibier, *le dessert* pour le fruit, & *je saluë vos graces*, pour exprimer qu'on boit à la santé de quelqu'un; ces differences ne roullent que sur des délicatesses de nôtre langue de la nature de celles que Madame vient de nous faire remarquer.

Quoy, dît l'Abbé, un homme qui dit à son amy, *je vous prie de venir manger de ma soupe*, ne parle pas François.

Il parle François, répondit le Commandeur; mais il ne s'exprime pas noblement, parce que cette façon de parler, pour dire qu'on prie quelqu'un à dîner est populaire; & quoy que le mot de Soupe soit François & en usage dans cette maniere de s'exprimer familiere & triviale; le bel uzage veut qu'on dise un potage de santé, & non pas *une soupe de santé*; le même usage fait qu'on dit toujours à la Cour, on a servy les potages, on est aux potages, & jamais *on a servy les soupes, on est aux soupes*, & qu'on y dit

toûjours , on est au fruit ;
on a servy le fruit , & ja-
mais on est *au dessert* , on a
servy *le dessert* , qui est le
terme dont les gens de la
Ville s'expriment d'ordinai-
re en pareil cas ; on pourroit
même dire en faveur du
mot de *dessert* , qu'il est plus
propre & plus étendu pour
signifier le dernier service ;
parce qu'on y sert autre
chose que du fruit , sur-
tout en certains temps de
l'année où les fruits man-
quent, cependant cela n'em-
pêche pas que le *dessert* ne
soit une façon de parler pu-
rement bourgeoise ; & qui
n'est d'aucun usage à la
Cour.

Il en est de même du mot d'*Eclanche* pour dire un Gigot de mouton ; c'est un mot particulier aux Bourgeois de Paris , qui a peu d'usage à la Cour & dans les Provinces.

Cela me fait souvenir , poursuivit le Commandeur , d'une autre façon de parler qui est encore particuliere aux Parisiens ; ils vous diront apportés à goûter à ces Enfans , donnés-leur du fruit & des Confitures pour leur goûter , pour dire apportés la Collation à ces Enfans , donnés-leur du fruit & des confitures pour leur Collation.

Je reviens à mon homme ; lorsque nous fûmes sortis de table il me dit , en me faisant une grande reverence ; *Priés Dieu, Monsieur, pour les mal-traités.*

Nous entrâmes dans sa Chambre où il y avoit un beau Portraict de luy ; & comme il vid que je le regardois avec attention ; Il n'y a pas long-temps que je me suis fais *tirer* par Rigault, me dit-il , c'est un des meilleurs Peintres de Paris , & tous ceux qui voyent ce Portrait trouvent que *j'y suis fort bien tiré.*

Un homme du monde auroit dit en pareil cas ; il

n'y a pas long-tems que je me suis fait peindre par Rigault, ou que je luy ay fait faire mon Portrait ; tous ceux qui le voyent trouvent qu'il me ressemble fort , & il ne se seroit pas servy du mot de *tirer* qui n'a aucun usage dans ce sens que parmy la Bourgeoisie.

Je regarday de belles porcelaines qui étoient sur la cheminée ; Comment trouvez-vous ces *pourcelines* ; me dit-il.

On apporta des sièges ; & comme un de ses gens me presentoit une chaise à bras où il n'y avoit point de Carreau ; Mets-y donc *un*.

Couffin, luy dit-il, ne vois-tu pas *cette pile de Couffins* ?

Il ne sçavoit pas la différence qu'il y a entre ces deux termes, qu'on dit *Couffin de Carrosse*, & *Carreau* pour mettre sur un siège ou pour se mettre à genoux, & qu'on n'a jamais dit à la Cour *une pile de Couffins* pour dire une pile de Carreaux. *Assifons-nous*, me dit-il : car j'ay lû dans l'Ecole de Salerne, *post prandium sta.*

Il n'est pas le seul, reprît le Duc, qui cite mal-à-propos ce qu'on appelle *des Trippes de latin*, & qui dit *assifons-nous* ou *sifons-nous* ;

il y en a d'autres qui disent ,
assoyons-nous ou *soyons-nous* ,
& cependant je crois qu'il
faut dire *asseyons-nous*.

Cela n'est pas douteux ,
dit le Commandeur ; mais
pour revenir à mon Bour-
geois , il m'entretint de ses
maladies & de ses remedes ;
il me dit qu'il étoit sujet à
des *defluxions* , au lieu de
dire à des fluxions , & qu'il
étoit fort incommodé d'un
rhumatice.

Ce dernier mot , dît le
Duc , me fait souvenir d'u-
ne réponse assés plaisante du
feu Maréchal de la Feuilla-
de : Un homme de la Cour
luy dit j'ay un *rhumatice* qui

m'incommode fort. Il vous faut de *l'exercisme* pour vous guerir, luy répondit le Maréchal.

Mon Bourgeois, continua le Commandeur, me dit encore qu'il avoit souvent *les Gouttes*, & qu'il avoit eu *les Fièvres* plus d'un an; qu'il prenoit *des Pilures*, au lieu de dire des Pillules: mais qu'il s'étoit bien gardé de prendre du Quinquina; que c'étoit un méchant remede, & que son Medecin le luy avoit dit.

Il ne sçavoit pas que la goutte & la fièvre se nomment touûjours en singulier par les gens du monde, &

qu'il n'y a que les Bourgeois qui les nomment au pluriel, de même qu'il n'y a que les duppes des Medecins qui ne prennent pas du Quinquina quand ils ont la fièvre.

Il fit venir son fils qui étoit un petit garçon de sept ans: *Jeannot, faites serviteur*, luy dit-il, il raconta toutes ses gentillesse, dit qu'il étoit *Mièvre & semillant*: ce n'est pas parce qu'il est mon fils, ajouta-il; mais *il a plus d'esprit qu'il n'est gros; il a de qui tenir*, répondit un autre Bourgeois qu'il appelloit son compere.

Cette manière de s'appeller est fort commune

parmy la Bourgeoisie, reprît le Duc ; & on dit que la pluspart des Bourgeois se nomment *Comperes* comme les Gentilshommes de Campagne s'appellent *Cousins*.

Il est vray , répondit le Commandeur, que ces termes d'Alliances sont fort ordinaires entr'eux ; & un Gentilhomme de Province qui est parent d'un homme de la Cour au septième degré , trouve fort à redire quand il ne l'appelle pas son Cousin ; il vous fera sa Genealogie souvent aussi embrouillée que celle de *Mathieu Gareau* pour prouver
cette

cette parenté; il s'y fera descendre sans titre & sans preuve de quelque Chevalier du temps des Croisades, & il tâchera d'y faire entrer par bricole quelque Marechal de France, ou quelque autre Officier de la Couronne.

Je connois, dit la Marquise, un homme de qualité qui dit qu'il est *frere du mary de la sœur de la femme du Prince de . . .*

Il est aisé, dit le Duc, avec de pareils accrochemens, de se faire parent de qui l'on veut.

Les hommes, reprit le Commandeur, sont plus

proches parens qu'ils ne pensent ; & ceux qui se croient d'une autre étoffe à cause de la noblesse de leurs Ancestres , feroient bien étonnez si on leur faisoit voir démonstrativement les degrez de parenté qu'ils ont avec les hommes de la plus basse condition : il ne faut pas pour cela aller jusqu'à Adam qui est leur Pere commun , ny mesme passer au Deluge ; il ne faut remonter que jusqu'à vingt Generations , qui font à peu près les temps des Croisades dont nous venons de parler , ou l'espace de cinq cens ans jusques où plu-

Et du mauvais usage. 51
sieurs Familles Illustres font
remonter leur Origine , &
d'où elles pretendent de
justifier leur Descente.

Vous auriez *de la peine à*
nous prouver cette parenté ,
reprit la Dame.

Nullement , répondit le
Commandeur , & vous al-
lez en être convaincuë ;
N'est-il pas vray qu'il n'y a
personne qui ne soit né d'un
pere & d'une mere.

On ne peut pas en discon-
venir , dit la Dame.

Ce pere & cette mere ;
reprit le Commandeur , ont
eu chacun leur pere & leur
mere.

Cela n'est pas douteux,
C ij

52 *Du bon*
répondit le Duc.

Ces quatre personnes ont eu chacun leur pere & leur mere qui en font huit ; ces huit font fortis de 16 , ces 16 de 32 , ces 32 de 64 ; & ainsi en doublant toujourns jusqu'à la vingtième Generation , & assemblant tous ces nombres d'Ayeuls & d'Ayeulles , vous trouverez qu'il y a eu deux millions quatre-vingt-quinze mille cent cinquante hommes & femmes qui ont necessairement & également concouru à votre naissance en ligne directe & à celle de chaque homme & de chaque femme qui vivent, sans compter

les freres & les sœurs qui font au moins sept à huit millions de Collateraux répandus dans les autres Familles ; de sorte que par cette supputation qui est tres-certaine , non seulement tous les hommes du mesme Pais sont parens à divers degrez au deffous du vingtième , mais ils le sont encore de ceux des autres Nations , & vous en jugerez par la Genealogie de Mr. Gentilhomme François , qui se trouve parent à l'onzième degre de *Schach-sefie* Roy de Perse d'aujourd'huy.

La seule exception que l'on peut faire à cette regle ,

est qu'il y a des Familles qui ont fait diverses alliances entre-elles , & qui diminuent par là le nombre de leurs ascendans , en ce qu'il y en a quelques-uns qui se trouvent Ayeuls paternels & maternels d'une mesme personne : mais cette exception est assez rare , & ne se trouve guéres que dans les Familles des Souverains qui s'allient plus frequemment ensemble.

Mais , dit la Dame , qui n'aimoit pas qu'on luy prouvât qu'elle avoit tant de petits parens : J'ay entendu dire qu'on n'est plus parent , passé le septième degré.

On vous a dit, Madame, répondit le Commandeur, qu'on peut se marier sans dispense passé le septième : mais si une Princesse de quelque Maison Souveraine étoit entrée dans votre famille au dessus du septième degré, je suis persuadé que vous ne des-avoueriez pas pour parens les Princes de cette Maison ; que vous en porteriez le deuil quand ils viendroient à mourir, & que vous mettriez leurs Armes dans vos Quartiers. Nous connoissons tous, poursuivit le Commandeur, des gens fort curieux de porter ces deuils de Princes,

& de mettre dans leurs Blazons les Fleurs-de-lys , & d'autres Armes de Maisons Souveraines. qu'ils y font venir de fort loin , sans parler de ceux qui les y mettent à faux.

Il n'y a rien de plus vray que toutes ces remarques , dit la Marquise , & cette quantité de gens dont nous sommes fortis , & qui nous donnent tant de degrez de parenté nécessaires avec des gens de toutes sortes de conditions , est une découverte qui me paroist fort curieuse , & qui ne peut pas être contestée : mais il me semble qu'on peut en tirer

une bonne moralité , qui est que cela doit diminuer nôtre orgueil & redoubler nôtre charité pour le prochain , puisque les plus pauvres & les plus petits sont nos parens aussi bien que les plus riches & les plus élevez , & que nous sommes tous de la mesme Famille.

On ne peut pas mieux conclure , dit le Duc ; mais pour revenir à nos façons de parler , dont ces Genealogies nous ont un peu écarté , j'allay il y a quelques jours chez un riche Bourgeois ; & comme je descendois de chez luy par un degré glissant, parce qu'il étoit

frotté, ciré, & luisant à la mode de la Bourgeoisie ; Prenez garde de *cheoir*, me dit-il, il n'y a pas long-temps que je me suis laissé *cheoir en devalant* par ce degré.

Un homme du monde ne se sert point des mots de *cheoir* & de *devaler*, pour ceux de tomber & de descendre ; mais il y a des gens de la Cour qui prononcent mal le mot de tomber, & qui disent *tunber*, comme s'il s'écrivoit avec un u ; & le Duc de ... me parlant tantôt d'un de nos amis, m'a dit qu'il étoit *tunbé* malade un tel jour, qu'on l'avoit crû guery, mais qu'il

étoit *retunbé* : & sur quel-
qu'autre chose que je luy ay
dit , il m'a répondu , j'en
tunbe d'accord.

Outre que j'en *tunbe* d'ac-
cord est une mauvaise pro-
nonciation, dit le Comman-
deur , je ne voudrois pas me
servir en ce cas du mot de
tomber, & j'aimerois mieux
dire j'en demeure d'accord,
qui me paroist plus propre
& plus en usage.

Mais, dit l'Abbé, pour-
quoy le mot de *cheoir* n'est-
il pas aussi bon que celuy de
tomber ; c'est de ce mot que
viennent les mots de dé-
cheoir & de décheu ; ceux
d'écheoir & d'écheance qui

sont si nécessaires , & celuy de chûte , dont on ne sçauroit se passer tant au propre qu'au figuré ; on dit la chûte d'un Palais , d'une Maison , la chûte d'un Empire , d'un Etat , & on ne sçauroit l'exprimer autrement , le mot de tomber n'ayant fait aucun mot équivalant à celuy de chûte.

Cela est tres-vray , répondit le Commandeur , & ce n'est pas le seul mot hors d'usage dont les derivez sont fort bons , en voicy un exemple , les mots de convertir , de pervertir , de divertir , de diversion , de divertissement , & autres ;

sur le mauvais usage. Si viennent du mot de *vertir*, qui n'a plus aucun usage que chez les Normands : parmy lesquels il y en a qui disent en plaidant , cette somme *averty* au profit de Mr. un tel , & elle doit *vertir* à mon profit.

On dit encore , Mr. un tel a fait la Version du Nouveau Testament, la Version des Pseaumes, & on ne peut pas dire *il a verti* les Pseaumes , *il a verti* le Nouveau Testament.

Je connois , reprit le Duc, un homme de la Ville qui se sert presque toûjours du mot de *baïller* pour celuy de donner ; il vint il y a quel-

ques jours chez une Dame de mes amies où j'étois, & où il y avoit d'autres Dames bien faites ; Quand est-ce donc Mesdames, que vous voulez que je vous *baille* à dîner, leur dit-il, je vous *bailleray* ensuite l'Opera ou la Comedie : il dit encore en parlant d'une Dame chez qui on jouë, Madame de . . . *baille* à jouier chez elle. Cet homme me fait *bailler* en parlant ainsi, me dit la Dame du logis qui ne pouvoit souffrir ce mot.

Elle avoit raison de ne le pas trouver bon, dit le Commandeur ; car outre qu'il est

bas & vieux, il est ridiculement placé dans les endroits que vous venez de nous citer.

Mais, dit l'Abbé, il y a bien des gens de la Ville qui sçavent aussi bien que les gens de la Cour que le mot de *bailler* n'est pas si bon que celui de donner.

Ce que vous dites, reprit le Commandeur, ne s'oppose point à la remarque de Mr. le Duc, il est vray qu'il y a quantité de gens de la Ville qui parlent aussi bien que les gens de la Cour; & lorsque nous remarquons les façons de parler qui sont du bon usa-

ge, & celles qui n'en font pas, & la maniere de bien placer chaque terme dans le lieu qui luy convient, nous ne pretendons point pour cela que les gens de la Cour soient les seuls à les bien choisir; il y a plusieurs personnes de la Ville & des Provinces qui ne cedent rien en cela aux plus habiles Courtisans, de mesme qu'il y a des Courtisans qui parlent aussi mal que le Peuple.

Il y a des gens de la Ville, continua le Commandeur, qui disent *un Office* pour dire une Charge, cela n'empêche pas qu'il n'y en ait quan-

& du mauvais usage. 65
tité d'autres qui se servent
du mot de Charge au lieu
de celuy d'*Office*.

Le mot de Charge, re-
prit l'Abbé, ne doit point
exclure celuy d'*Office*, quoy
qu'ils signifient la mesme
chose; on dit un Office de
la Maison du Roy, un Offi-
ce de Judicature, un Office
de Finance, & c'est le ter-
me dont on se sert dans tou-
tes les Provisions de ces em-
plois, & dans les Edits &
les Declarations du Roy.

Il est vray, répondit le
Commandeur, & il y est
bien placé, parce que c'est
alors ce qu'on appelle *un*
terme de formule; mais cela

n'empêche pas qu'un homme qui diroit en conversation que le Roy a donné *l'Office* de Marechal, *l'Office* de Chancelier, *l'Office* de Capitaine des Gardes, *l'Office* de Secretaire d'Etat. Et mesme qui diroit que Mr. un tel a achepté *l'Office* de President ou de Conseiller au Parlement, ne parlât d'une maniere peu polie, parce que les gens du monde ne se servent point de ce mot dans la conversation, & se servent toujors de celui de Charge, soit qu'elle soit d'épée, de robe, ou autrement.

Le mot d'*Office* a fait

celuy d'Officier , qui est fort bon pour exprimer ceux qui sont pourvûs de diverses sortes d'emplois ; on dit fort bien un Officier de la Maison du Roy , un Officier des Troupes , un Officier General , cependant on ne dit point *l'Office* de Capitaine, *l'Office* de Colonel , de Maréchal de Camp , de Lieutenant General , *l'Office* de Premier Gentilhomme de la Chambre , *l'Office* de Maître de la Garde-Robbe , &c.

Ce mot d'Office , continua le Commandeur , a une autre signification dans laquelle il est fort bon , c'est

lorsqu'il signifie service , & il me fait souvenir de certaines gens qui viennent vous dire grossièrement ; je vous prie de me rendre service dans cette affaire , au lieu de dire ; je vous prie de me rendre vos bons Offices ; c'est ainsi qu'il faut s'exprimer en pareil cas , non seulement avec ceux qui sont au dessus de nous , mais mesme avec nos égaux : il faut employer le mot de service pour exprimer le bon office qu'on veut rendre à quelqu'un , & il seroit incivil de luy dire qu'on luy rendra office , à moins qu'il ne fut fort inferieur ; mais

Et du mauvais usage. 69

c'est une incivilité & un manque de politesse à celuy qui demande quelque recommandation à un homme en credit , de luy dire ; *Je vous prie de me rendre service.*

Le mot d'office en ce sens a fait celuy d'officieux , qui est encore fort bon ; c'est un homme officieux , pour dire un homme qui aime à faire plaisir.

C'est ainsi , dit le Duc , que le mot d'avarice aura fait le mot *d'avaricieux* ; mais il ne me paroît pas si bon , & il me semble qu'il n'y a que les gens du commun qui s'en servent ; ils

difent par exemple , Monsieur de . . . est trop *avaricieux* , c'est un *avaricieux* , au lieu que les gens qui parlent bien difent en pareil cas , Monsieur de . . . est trop avare , c'est un avare ; ce n'est pas que le mot d'*avaricieux* ne foit françois auffi bien que celui d'avare ; mais ce dernier est du bel ufage , & l'autre n'en est pas.

Je connois des gens de la Ville , dit la Dame , qui difent *je m'en vais aux champs* , Monsieur un tel est *aux champs* , pour dire je m'en vais à la campagne , Monsieur un tel est

à la campagne.

Le Pere Bouhours, reprit le Commandeur, à qui nous sommes redevables de quantité de belles & judicieuses Remarques sur nôtre Langue, a fait celle-cy dans son dernier Ouvrage, en parlant des Maisons de campagne; il dit que *Maison des champs* n'est pas une façon de parler noble, & il ajoûte qu'un de nos Historiens ne parle pas fort poliment, quand il dit que le Chancelier de l'Hôpital s'étoit retiré durant la Guerre dans sa *Maison des Champs*.

Sa Remarque est fort

juste , & le mot de Champs pour celuy de Campagne , soit qu'on le mette avec Maison , ou qu'on le dise tout seul , est une façon de parler qui n'est pas du bon usage dans le sens dont il s'agit.

Il en est à peu près de mesme, poursuit le Commandeur , de ces autres façons de parler ; Monsieur un tel est *en Ville* , il est allé *en Ville* , il est *en Cour* , il est allé *en Cour* , il est bien *en Cour* ; il faut dire Monsieur un tel est à la Ville , il est à la Cour , il est bien à la Cour , & *en Cour* est une façon de parler qui n'a plus guères

guères d'usage parmi ceux qui parlent bien, que sur les Lettres qu'on écrit à la Cour, où l'on met encore à Monsieur, Monsieur un tel *en Cour*, mais il vaut bien mieux y mettre à Monsieur Monsieur un tel *à la Cour*.

Il y a plusieurs Bourgeoises, reprit la Dame, qui disent une *Fille de Chambre*, & qui ne sçavent pas que les femmes de la Cour disent toujours une femme de Chambre, quoy que celle qui sert en cette qualité soit fille, & qu'elles disent mes femmes pour signifier toutes celles qui les servent, il

n'y a que les Filles d'Honneur des Reines & des Princesses qui conservent le nom de Filles.

Mais, reprit l'Abbé, une Bourgeoise se rend ridicule quand elle veut imiter en cela les femmes de Qualité, comme fait une femme de ma connoissance, qui à peine a une femme de Chambre & une servante de Cuisine, & qui dit d'un ton de Duchesse; *Hola ho, mes femmes, où sont mes Femmes, qu'on m'appelle mes Femmes.*

Il est vray, reprit la Dame qui en vouloit toujours à la Bourgeoisie, qu'il y a

des femmes de la Ville qui se rendent ridicules à force de vouloir contrefaire les femmes de grande Qualité, cela me fait souvenir de ce que me dit il y a quelques jours la fille d'un Partisan ; son pere avoit esté fort riche , comme le sont d'ordinaire les gens de cette profession ; mais il estoit revenu à son premier état , suivant ce qui a accoûtumé de leur arriver , parce qu'on luy avoit fait réndre ce qu'il avoit mal pris. Je ne vais plus à la Cour , dit-elle , depuis la chute de nôtre Maison.

Je crûs entendre *Statira*

D ij

dans le Roman de Cassandre, qui y parle ainsi de la ruine de *Darius* son pere, & du renversement de l'Empire de Perse.

La comparaison parut plaisante & bien trouvée : Elle est d'autant meilleure, dit le Commandeur, que c'est sans doute dans la lecture des Romans, que cette fille de Partisan a appris à s'exprimer en des termes si magnifiques.

Il y a certains mots, dit la Marquise, qui ne se trouvent jamais dans les Romans, & qui m'écorchent les oreilles quand je les entends dire. J'étois il y a quel-

ques jours chez une femme de la Ville , qui vouloit me faire voir un Lit de Tapissèrie de sa façon. *Aveignez-moy mon Ouvrage* , dit-elle à sa femme de Chambre ; & comme elle n'y alloit pas assez vîte ; Je vous dis *d'aveindre* mon Ouvrage de cette *Ormoire*.

Ce mot *d'aveindre* me paroît *du dernier Bourgeois*, & je ne sçaurois m'y accoutumer, quoy qu'il y ait quelques femmes de Qualité qui s'en servent ; je voudrois que Mr. le Commandeur me dît ce qu'il en pense.

Je crois comme vous ,
Madame, répondit le Com-

mandeur , que ce mot est bas & populaire , & qu'il est bon d'éviter de s'en servir ; il est fort en usage parmi la petite Bourgeoisie , & il y en a qui disent *aveindcz-moy* cela.

Mais , dit l'Abbé , il ne suffit pas de condamner ce mot en faveur de Madame la Marquise , à qui il a le malheur de déplaire ; il faudroit donc , suivant vôtre dessein , qui est de faire la difference des façons de parler du bel usage d'avec celles qui n'en sont pas , mettre en la place *d'aveindre* un autre mot qui signifiât la mesme chose.

Ce n'est pas une conséquence , dit le Comman-
deur , il y a bien des mots
condamnez qui ne sont
point encore remplacez par
d'autres pour signifier la
mesme chose, & on ne laisse
pas de parler mal quand on
s'en sert ; il faut se servir en
ce cas d'autres termes qui
approchent de la mesme si-
gnification : Cette femme
de la Ville auroit pû par
exemple dire pour éviter le
mot *d'aveindre* , tirez mon
Ouvrage de cette Armoire,
& non pas de cette *Ormoire*,
comme disent plusieurs qui
prononcent mal ce mot ;

ainfi je fuis absolument de l'avis de Madame la Marquife , qu'il ne faut point dire *aveignez-moy* cela , ny fe fervir du mot *d'aveindre* , dans toutes les fignifications.

Voila un pauvre mot bien maltraité , dit l'Abbé ; & il eft aisé de juger par là , ajoûta-il en fouriant , combien il eft dangereux de déplaire à Madame la Marquife.

Ce mot-là n'eft pas le feul qui me déplaife , reprit la Marquife , il y en a d'autres que j'entends dire quelquefois , & que j'ay bien de la peine à fouffrir ; j'ay une

Et du mauvais usage. Et parente qui est fort difficile à servir, & qui gronde souvent ses gens ; mes Femmes, dit-elle, me font *endever*, j'*endever* quand je vois que je suis si mal servie ; & moy je m'impatiente quand je l'entends dire ce mauvais mot, dont je n'ay pû encore la corriger.

Il est pourtant bas & populaire, dit le Commandeur, & c'est sans doute de quelque nourrice ou de quelque femme de chambre qu'elle l'a appris.

Il y a un homme de par le monde, poursuit la Marquise, qui dit souvent Monsieur un tel *hante*. Ma-

dame de je *hante* cette personne-là , ce mot est un de ceux qui me déplaisent ; & cet homme dit encore qu'il a beaucoup de *hantise* avec Mademoiselle de qui est un mot qui me déplaist encore plus.

Ces expressions , reprit le Commandeur , me paroissent mal polies dans le sens dont il s'agit , & pourroient donner lieu à quelque méchante équivoque , ainsi je ne voudrois pas m'en servir en cette occasion ; & il est aisé de les éviter , en disant Mr. un tel va chez Madame de je vois souvent cette personne-

là , j'ay beaucoup d'habitude auprès de Mademoiselle de ...

Mais , dit l'Abbé , on dit tous les jours Madame de.... hante les Eglises , les Hôpitaux , les lieux de pieté , le Marquis de hante les Cabarets , les Brelans , les mauvaises Compagnies , & je ne crois pas qu'on puisse se passer du mot de *hanter* en ces endroits-là.

On se sert alors du mot de frequenter , répondit le Commandeur , & il est beaucoup plus agreable & plus en usage. Ce n'est pas que les mots de *hanter* & de *hantise* ne soient françois ;

mais je ne m'étonne point qu'ils déplaisent à Madame la Marquise : car outre qu'ils sont mal placez dans les endroits qu'elle nous a citez, je les crois vieux , qui est une mauvaise qualité auprès d'une jeune & belle Dame comme elle.

Je vous suis bien obligée, Monsieur le Commandeur, répondit la Marquise, d'entrer aussi galamment que vous faites dans mes sentimens, sur l'averfion que j'ay pour ces mots-là.

Si vous continuez, Madame, dit l'Abbé, a profcrire ainsi les mots de nôtre Langue qui auront le

Et du mauvais usage. 85
malheur de vous déplaire,
elle aura lieu de se plaindre
de ce que vous la privez de
plusieurs de ses sujets.

Ne vous mettez pas en
peine, reprit la Marquise,
je suis bonne Princesse, &
je n'en chasseray tout au
plus que quelques mots
estropiez ou contrefaits,
qui sont plutôt à charge qu'
utiles au public.

Mais, reprit l'Abbé, les
boiteux & les bossus ne lais-
sent pas de servir l'Etat.

Il est vray, répondit la
Marquise; mais les gens de
Qualité n'en composent pas
d'ordinaire leur train, & ne
veulent à leur suite que des

gens bien faits & de bonne mine.

La comparaifon me paroît tres-juſte & tres-agréable, reprit le Commandeur, & Madame la Marquiſe a le don de s'exprimer d'une maniere vive & ingénieufe.

Vous voyez, repliqua la Marquiſe, que nous ne ſommes pas trop mal enſemble Mr. le Commandeur & moy, nonobſtant nôtre diſpute de l'autre jour ſur les mots à la mode; & afin de luy rendre loüange pour loüange, j'ay ſouhaité pluſieurs fois depuis que je le connois, qu'il pût don-

ner sa raison & sa politesse à plusieurs de nos jeunes gens qui manquent fort de l'une & de l'autre.

Il me semble, mon cher Cousin, reprit la Dame, que vous voila assez bien traité.

Vous ne voyez pas, Madame, reprit le Comman-
deur, le venin qui est caché sous cette louange; Madame la Marquise veut me dépouïller du peu de raison que me donne mon experience, pour en faire present à de jeunes gens qui ont le don de plaire par d'autres qualitez qui m'a-

bandonnent ; Que me ref-
tera-t-il , Madame , pour-
suivit-il en s'adressant à la
Marquise , si vous m'ôtez
ce peu de raison que vous
trouvez en moy ; mais
comment pouvoir la con-
server en vous voyant ?

Vous en avez trop , luy
répondit la Marquise , pour
être en danger de la perdre :
mais pour revenir aux fa-
çons de parler Bourgeoises ,
il y a des Bourgeois qui par
une fausse civilité qui n'est
en usage que parmy eux ,
croient ne devoir point
parler de choses basses ou
qui donnent de vilaines
idées , sans y adjoûter *sans*

& du mauvais usage. 89
Le respect, sans correction ou
reverence parler.

Ces expressions, reprinted le Commandeur, doivent être entièrement bannies du commerce des gens polis; & lorsqu'ils sont obligés de nommer les choses auxquelles les gens ordinaires croient devoir adjouster ces especes d'adoucissemens, ils se contentent de les nommer purement & simplement par les termes les plus honnêtes pour les faire entendre; surquoy il est bon de remarquer qu'il n'y a guères de choses, quelques sales qu'elles puissent être, qui n'ayent plusieurs

termes ou différentes façons de parler pour les exprimer, & qu'il n'y a que les gens mal polis & mal élevez qui se servent de celles qui les expriment grossièrement, ou de faux plaisans qui pensent par cette liberté se rendre agreables & de bonne compagnie, & qui ne s'érigent par là qu'en froids & mauvais bouffons.

Mais il y a des gens qui ne se contentent pas de se servir de ces sortes d'adoucissements dont nous venons de parler ; après avoir nommé des choses sales, ils les mettent encore avec d'au-

tres qui ne le font point par elles-mesmes , ou qui ne le doivent pas être ; il y en a par exemple qui croyent ne pouvoir parler de leurs habits , de leurs bas , de leurs fouliers , de leurs pieds , sans y adjouster *sauf le respect* ; il en est de mesme de leurs maladies & de leurs remedes , & j'ay connu un Bourgeois si civil , qu'il ne nommoit jamais son Apotiquaire , sans dire *reverence parler*.

Les Avocats disent souvent en plaidant , *sauf correction de la Cour* ; & il y a des gens qui disent il en amenty , *sauf vótre respect* ;

c'est un sot , *respect de sa femme* ; tous ces respects-là doivent être retranchez de toute société bien pollicée.

Mais , dit l'Abbé , je doute que le Public consente à ces retranchemens ; il ressemble aux Souverains qui sont jaloux de leur autorité , & qui ne souffrent pas volontiers qu'on empiète sur leurs droits. Ne vaudroit-il pas mieux travailler à enrichir nôtre Langue de quelques nouvelles expressions qui luy manquent , que de luy ôter de celles qu'elle a ; il est à craindre qu'à force de trop

rafiner , & de vouloir la purger de tout ce qui n'est pas receu dans le bel usage, on ne la décharne si fort, qu'il ne luy reste plus que la peau & les os , s'il m'est permis d'user de cette expression.

Vôtre réflexion me paroît fort juste , repliqua le Commandeur ; & pour y répondre , en me servant de la mesme comparaison , il faut bien se donner de garde de décharner nôtre Langue , en luy ôtant les mots qui contribuënt à sa beauté & à son enbonpoint ; mais il faut la purger des superfluitez & des humeurs

vicieuses , capables de diminuer de sa vigueur & de ses agrémens ; & c'est justement ce que font les mauvaises façons de parler , tant celles qui sont mal inventées , & qui ne veulent rien dire , comme sont la pluspart des mots nouveaux des jeunes Courtisans , que les façons de parler basses , inutiles & du mauvais usage , du nombre desquelles nous mettrons avec la permission de Monsieur l'Abbé , *sauf le respect , sauf correction & reverence parler* ; & nous-attribuërons la gloire de cette reforme à qui elle est deuë, ajoûta le Com-

mandeur , en regardant la Marquise qui en avoit fait la remarque.

A l'égard de ce que propose Mr l'Abbé , poursuit le Commandeur , d'enrichir nôtre langue de plusieurs expressions & de façons de parler qui luy manquent , cela seroit fort à souhaitter ; mais si les Souverains même n'ont pas droit d'introduire un mot nouveau , comme on la dit autrefois à un grand Empereur : Qui est - ce qui sera assez autorisé pour l'entreprendre avec succès ? il n'y a que le public en corps qui ait ce droit là , & il faut que cela se fasse de la

même maniere que la République de Pologne élit ses Rois , & qu'elle adopte des Etrangers dans le corps de sa Noblesse, ce qui ne se peut faire sans un consentement unanime.

Il seroit bon pour cela , qu'on hazardât quelques mots significatifs qui manquent à nôtre langue , pour voir si le Public seroit en humeur de les adopter. Le mot *d'impolitesse* a fait fortune depuis fort peu de temps , & commence à s'établir ; il m'en vient un autre qui semble se presenter assés bien , & meriter de trouver grace devant les yeux

yeux du public , c'est le mot de *frequence* qui ne manqueroit pas d'employ s'il avoit des Lettres de naturalité, il auroit mesme un avantage particulier qui est, qu'il n'empieteroit point sur les droits d'aucun autre mot , pour exprimer ce qu'il voudroit dire , & nous sommes obligez de nous servir de ses parens pour suppléer à son défaut-

On diroit par exemple *la frequence* des visites de Monsieur le Comte de est fort agreable à Madame de On craint *la frequence* des visites de Mon-

sieur le Marquis de ce qui ne se peut exprimer que par le mot de frequent, en changeant le tour de la phrase , & en disant on craint les frequentes visites de Monsieur le Marquis de Et comme le terme de frequent & ceux de frequenter & de frequentation sont fort bons françois , il semble que celui de *frequonce* qui est de la mesme famille , & qui porte , comme on dit , même nom & mesmes Armes , meriteroit d'être reçu parmy nous , & cela d'autant plus qu'il est en estat

de rendre ses services au public, sans faire tort à qui ce soit.

Pour moy, dit la Marquise, je luy donne mon passeport pour courir le monde & pour tenter fortune, c'est tout ce que je puis faire pour luy, & je luy souhaite toutes sortes de prosperitez.

C'est beaucoup dit le Commandeur, j'espere bien de son établissement avec un tel aveu; & s'il est assez heureux pour réussir, je vous demande en grace, Madame de trouver bon que je l'employe auprès de vous,

en vous témoignant la joye que j'auray si vous agréez *la* *frequence* de mes visites.

Comme elles sont également utiles & agreables, répondit obligeamment la Marquise; vous ne devez pas douter qu'elles ne soient toujours parfaitement bien reçûës, & vous ne pouviez mieux appliquer vôtre nouveau mot, puisque je souhaite tres-sincerement que nous nous voyons souvent, & que vous soyez de mes amis.

La Dame empêcha alors le Commandeur de répondre à cette douceur de la

Marquise, par un mouvement de jalousie naturel à plusieurs femmes, qui souffrent impatiemment qu'on en louë une autre en leur presence & voulant, comme on dit, rompre les chiens. Mais Monsieur le Commandeur, luy dit-elle, avec un air chagrin, vous qui faites des mots exprés pour Madame la Marquise; pourquoy des-aprouvez-vous tant que les jeunes gens de la Cour en fassent ?

Moy, Madame, repliqua le Commandeur, je n'ay ny droit ny prétention d'en faire ; & je ne m'opposeray

point à ceux que feront les jeunes Courtifans, quand ils signifient quelque chose : Mais quand ils me diront qu'un Officier General est un *joly homme*, je ne croiray pas qu'ils ayent fait une heureuse découverte en mettant ces deux mots ensemble pour exprimer toute autre chose que ce qu'ils signifient ; & je traiteray avec vôtre permission cette façon de parler de puerile , ainsi que plusieurs autres de cette espece.

Mais reprit-elle , il y en a d'autres qui peuvent estre mieux inventées.

Si vous m'en citez quel-
qu'une qui soit bonne, re-
pliqua le Commandeur, je
feray ravy de m'en servir
comme je me fers volon-
tiers de plusieurs mots qui
nous viennent de chez nos
voisins. Nous avons par
exemple donné des Lettres
de naturalité à *l'incognito*
des Italiens qui nous est
fort utile, pour exprimer en
un mot qu'un homme est
dans un lieu sans vouloir
y être connu, ou sans vouloir
qu'on luy rende les hon-
neurs qui luy sont dûs ; car
ce seul mot signifie ces deux
choses, & quelquefois l'une

des deux seulement.

Quand on veut dire qu'un particulier sans caractère est arrivé dans un lieu où il est connu & qu'il s'y cache ; on dit qu'il y est *incognito*, cela veut dire seulement en ce cas, qu'il ne veut pas que l'on sçache qu'il y est ; mais le plus grand usage de ce mot, est pour les Princes, pour les Ministres, & pour les gens titrez ; & lors qu'on dit que quelqu'un de ce caractère est à Paris, à Rome, *incognito*, cela ne veut pas toujours dire qu'il ne veut point y estre connu, mais seule-

Et du mauvais usage. 105
ment qu'il ne veut pas y
estre reçu ny traité avec
ceremonie , & avec tous
les honneurs dûs à son
rang ; d'ou vous pouvez ju-
ger de la commodité de ce
mot qui dit tant de choses
en si peu de sillables , & qui
n'a aucun équivalent en
nôtre langue.

Je pourrois vous en citer
d'autres tirés non seulement
de la langue Italienne , à la-
quelle nous sommes rede-
vables de plusieurs mots &
de diverses façons de parler
fort utiles ; mais encore de la
langue Espagnolle & de la
langue Allemande, dont nô-

tre langue s'enrichit tous les jours, de même que nos Armées Victorieuses s'enrichissent des depouilles de ces deux Nations, & de plusieurs autres sous le glorieux regne où nous vivons.

Cependant nature patiffoit en Monsieur *Thibault*, d'entendre cette critique sur les mauvaises façons de parler des Gens de la condition ; & quoy qu'il sentit la conscience chargée de plusieurs des fautes qu'il avoit entendu condamner dans les manieres de s'exprimer, il auroit esté fasché de profiter d'une conversa-

tion qui pouvoit luy être si utile pour l'instruire & pour le Corriger, & par un effet de ce mauvais orgueüil qui est presque inseparable du cœur humain, & qui regne souvent dans le cœur d'un riche Bourgeois plus que dans celuy d'un homme de qualité, il souffroit impatiemment tout ce que l'on disoit contre les façons de parler Bourgeoises, & il meditoit sa retraite pour se délivrer de ce chagrin ; mais il étoit honteux & embarrassé de ce qu'il avoit dit à la Dame sur le Livre des mots à la mode ; il n'avoit

pas ouvert la bouche depuis qu'il avoit connu par la fuite de la conversation, que cette Dame & le Commandeur qu'il voyoit estoient les deux principaux personnages de ce livre ; & il auroit voulu reparer la faute qu'il avoit faite, de traiter de vieille une femme de qualité pour qui il avoit beaucoup de respect, & qui n'entendoit point raillerie là-dessus. Dans cette perplexité il prist le party d'un Bourgeois mal instruit de la maniere de vivre ; & au lieu de profiter de la critique de la Dame, & de

laisser tomber ce qu'il avoit dit de desobligeant pour elle, sans avoir eu dessein de la desobliger, il le releva mal-à propos, & luy dit en se retirant.

Je vous demande excuse, Madame, si je vous ay offensée en parlant de la Dame qui critique les Bourgeois dans le Livre des mots à la mode, je ne sçavois pas que vous y prissiez aucun interest, si je l'avois sçû je ne me serois pas servy du mot de vieille qui vous à déplû.

Cette excuse fût aussi mal receuë de la Dame que le nom de vieille qu'il luy

avoit donné sans y penser ; elle en rougit de colere , & elle luy dit durement & d'un air méprisant , allés allés. *Monsieur Thibault* , il y a de certaines gens dont on ne s'avise pas de s'offenser. Il se retira ensuite fort offensé luy même de cette reponse ; & après qu'il fût forté , la Conversation recommença de cette sorte.

*Fin de la premiere
Conversation.*





DU BON

ET

DU MAUVAIS USAGE,

DANS

LES MANIÈRES

DE S'EXPRIMER.

SECONDE CONVERSATION:



VEZ-vous jamais
 veu , dit la Dame
 irritée ; un franc
 Bourgeois , plus grossier que
 ce *Monsieur Thibault* , avec

ses impertinentes excuses.

Il est vray, répondit le Commandeur, qu'il auroit pû s'en passer; & il m'a fait souvenir de cet endroit d'une Comedie de Moliere, où un des Acteurs, après en avoir maltraité un autre, luy dit, *je vous demande pardon des coups de bâton que j'ay pris la liberté de vous donner.*

La Marquise rit de cet exemple, qui convenoit à l'aventure dont il s'agissoit: Mais la Dame n'y trouva point le mot pour rire, & elle fut toute prête à se fâcher contre le Commandeur de

l'avoir cité, & plus encore contre la Marquise de ce qu'elle en avoit ri; la Dame luy en vouloit d'ailleurs; la Marquise étoit jeune & belle, & c'est un crime capital pour une femme sur le retour, qui se picque encore de beauté.

En verité, dit la Marquise, je suis fâchée que *Monsieur Thibault* s'en soit allé, nous y perdons beaucoup, & c'est une bonne vache à lait pour les mots bourgeois; *Si de sa grace*, pour me servir de ses termes, il avoit voulu rester encore icy, il nous en auroit beaucoup appris, &

j'en aurois profité par une ferme resolution de ne m'en servir jamais.

Il est vray, dit le Commandeur, qu'il ne suffit pas de sçavoir les bonnes façons de parler, pour s'en servir; il faut connoître les mauvaises pour les éviter, sur tout certains *dictons* qui font l'ornement des discours de la bourgeoisie, & dont *Monsieur Thibault* nous a donné un exemple, lorsqu'il a dit à Madame, *qu'il vaut mieux estre incivil qu'importun.*

Un Homme du monde qui a l'esprit délicat, ne se sert jamais de ces lieux com-

muns, qui d'indifferens qu'ils étoient d'abord, sont devenus mauvais par le trop frequent usage qu'on en a fait, & c'est ce qui a décrié la plûpart des Proverbes, quoi qu'il y en ait quantité qui contiennent des maximes plaines de sens & des discours sententieux: cependant il n'y a presque plus que les gens du commun qui les employent frequemment dans leurs discours; & si quelque homme du monde s'avise encore de les mettre en œuvre, il se singularise en cela d'une maniere qui lui est desavantageuse.

Je trouvay il y a quelques jours , poursuit le Commandeur , un homme de la Ville à qui je ne dis pas un mot , qu'il n'y répondit par une saluë de Proverbes : Je luy parlay de quelque perte qu'il avoit faite, il me dit d'abord, *Marchand qui perd ne peut rire. Qui m'ôte mon bien m'ôte mon sang , mais contre fortune bon cœur.* Je luy dis qu'il feroit bien d'acheter une Charge que je croyois qui luy convenoit. Mon homme me rispoſta auſſi - tôt, *qui trop embrasse mal étreint, chat échaudé craint l'eau froide, tout vient à point qui*

Et du mauvais usage. 117
peut attendre. Cependant,
luy dis-je, on vous croid
assez bien dans vos affaires
pour songer à cette Charge,
qui vous donneroit de la
confideration & du credit,
mon Dieu me répondit-il,
*j'aime mieux faire envie que
pitié, bonne renommée vaut
mieux que ceinture dorée ;
mais tout ce qui reluit n'est pas
or.* Il m'enfila ensuite un si
grand nombre de Proverbes
& de quolibets de cette espe-
ce, qu'ils tomboient sur moy
dru comme la grêle; & il
pourroit défier en ce genre
Scancho Pança, ce digne
Ecuier de *Dom Quixote*, qui

tout fou qu'il étoit ne les pouvoit souffrir, & en reprenoit si souvent le bon *Scancho*, en quoy leur admirable Historien a fait connoître adroitement la delicateffe de son gouft.

Je comprends bien, dit le Duc, qu'il y a de la grossièreté à se servir trop frequemment de Quolibets & de Proverbes, & à les entasser l'un sur l'autre comme vôtre homme de la Ville; Mais cependant j'ay remarqué, qu'il n'y a gueres de gens de la Cour auxquels il n'en échappe quelques uns dans la conversation, sans que

pour cela on les accuse de mauvais gouſt , & de manque de politeſſe.

Cela eſt vray , répondit le Commandeur , lors qu'ils viennent naturellement au ſujet , qu'ils ſont dits avec grace , & qu'on ne les dit pas ſérieuſement , comme quelque choſe dont on faſſe cas ; ils peuvent contribuer à l'agrément & à la vivacité du diſcours , mais il faut en uſer avec grande ſobrieté , & comme on fait des fortes épiceries dans les ſaulcés , qui en relevent le gouſt quand il y en a peu , & qui les gâtent quand on y en met trop.

Il ne faut pas , continua le
Commandeur , faire le tort
aux Bourgeois , de croire
qu'il n'y ait que parmy eux
des gens qui abusent de ces
sortes de *dictons* , & qui tom-
bent en divers autres dé-
fauts dans le langage & dans
les manieres d'agir. l'Esprit
& l'air Bourgeois est répan-
du sur plusieurs Courtisans ,
comme l'esprit de politesse
& de bon gouft sur plusieurs
gens de la Ville : Je trouve
souvent en mon chemin cer-
taines gens qui ne partent
gueres de Versailles , & qui
ont joint à une éducation
bourgeoise une fausse poli-
tesse

tesse, & de faux airs de grandeur qu'ils ont mal copiés sur de bons modeles, dont ils tâchent en vain d'imiter les manieres nobles & élevées; & il y a parmi les Courtifans du second ordre beaucoup de ces mauvais Singes: Cependant il n'y a point de mediocre original, qui ne vaille mieux que la meilleure copie; Il est necessaire pour la richesse & pour l'ornement du monde, qu'il y ait des hommes de toutes sortes de caracteres; il faut que chacun se perfectionne dans le sien, sans jamais travailler à copier celuy d'autrui; & il y a des gens de

toutes sortes de conditions qui se sont rendus ridicules par cette mauvaise imitation.

Il me souvient, dit le Duc, d'avoir veu à la Cour un homme de qualité, qui en copioit un autre bien fait & de bonne grace, & qui affectoit de luy ressembler, & de s'habiller comme luy ; tout ce que produisit cette imitation, fut de faire dire qu'il étoit la copie en détrempe de Monsieur le Duc de V.....

Mais pour revenir à nos façons de parler Bourgeoises, il me semble qu'elles ne consistent pas seulement

dans le mauvais choix des mots , mais encore dans leur mauvais arrangement.

Sans doute , répondit le Commandeur , & il y a des mots qui sont tres-bons en eux - mêmes , & qui font une mauvaise façon de parler quand ils sont hors de leur place , & quand ils sont mal construits & mal assemblez avec d'autres mots.

Je voudrois bien , dit la Marquise , que vous nous citassiez des exemples de ces differens deffauts , afin de nous en donner une juste idée , & d'empêcher une ignorante comme moy d'y tomber un peu moins sou-

ent que je ne fais ; Je sçay que les sciences ne sont pas le partage des femmes ; mais comme il y a une espece de ridicule à une femme , de faire la sçavante sur certaines choses dont elle n'a pas besoin , je suis persuadée qu'il y a de la grossiereté à ignorer ce qu'il faut qu'elle sçache , pour exprimer nettement & avec justesse ce qu'elle pense , & je ne comprends point pourquoy on ne nous fait pas apprendre des choses aussi necessaires que celles-là , avec autant de soin qu'on nous apprend à danser ; car nous ne dansons qu'en certaines occa-

fions, & nous parlons toujours ; du moins, ajouta-elle en souriant, c'est un reproche qu'on nous fait souvent.

Quand on s'en acquitte aussi bien & d'aussi bonne grace que vous, Madame, répondit le Commandeur, on n'a plus besoin de Maîtres, on n'a qu'à se faire écouter pour servir de modele aux autres, & rien n'est mieux remarqué que tout ce que vous venez de dire là-dessus.

Il est vray poursuivit-il, qu'une femme de qualité peut fort bien se passer de certaines sciences qui conviennent mieux aux hom-

mes , & qu'il est même de la bien seance quand elle les sçait , de ne s'en pas vanter , & de tenir , comme on dit , le cas secret entre elle & quelques amis particuliers , qui ne regardent pas ces sortes d'études par le mauvais côté : Mais je ne voudrois pas aussi qu'elle affectât une ignorance assez grande , pour n'oser dire qu'elle sçait ce que personne ne devroit ignorer , comme il arriva un jour au Cercle de la Reine Mere.

Une femme de qualité , y dit par hazard le mot de *voyelles* ; toutes les autres s'écrièrent d'abord : Ah Ma-

dame, *des voyelles*; & elles s'entredemandoient, sçavez-vous ce que c'est que *des voyelles*; ce pauvre mot fut renié par toutes les Dames de l'assemblée, qui n'osèrent dire qu'elles l'entendoient; & il n'y eut que Madame de Montausier qui eut assez de courage pour avoüer qu'elle sçavoit ce que c'étoit.

Je voudrois donc qu'on fit apprendre aux filles de qualité, non seulement ce que c'est qu'une voyelle; mais tout ce qu'il faut sçavoir pour s'expliquer correctement, & pour bien parler & bien écrire en nôtre

Langue, & qu'on ne fût plus obligé de deviner la plus grande partie de ce qu'elles écrivent, à cause de leur mauvaise Ortographe.

Il y a des gens, dit le Duc, qui bien loin de les vouloir plus sçavantes qu'elles ne sont, voudroient augmenter leur ignorance, & je connois des maris qui croient avoir de bonnes raisons, de souhaiter que leurs femmes n'eussent jamais appris à lire ny à écrire.

Je les croy dans l'erreur à cet égard, répondit le Commandeur; une femme bien élevée, & qui a travaillé de bonne heure à éclairer son

esprit , & à perfectionner sa raison , est moins capable de faillir qu'une ingnorante qui ne connoît que les mouvemens d'une nature corrompue , & qui n'est point excitée à la vertu par de bons preceptes & par de grands exemples ; & comme les femmes font une partie nécessaire & la plus agreable de la société des hommes , ils manqueroient de prudence , s'ils ne leur faisoient part de leurs lumieres , & s'ils ne travailloient à les instruire & à les perfectionner.

Je trouve tant de raison dans tout ce que vient de dire Monsieur le Com-

mandeur, reprit la Marquise, que je crois qu'il n'est pas possible de n'être point de son avis, & je regrette extrêmement de n'avoir pas esté mieux instruite; mais pour suppléer en quelque sorte à ce défaut, je le supplie de nous dire les principales choses qu'il faut sçavoir pour bien parler & pour bien écrire en nôtre Langue.

Si je ne trouvois, Madame, un plaisir sensible à vous obéir, dit le Commandeur, je ne m'engagerois pas à vous répondre sur une matière aussi difficile & aussi vaste que celle-là.

La connoissance parfaite

Et du mauvais usage. 131
de nôtre Langue , n'est pas
une chose si aisée que l'on
pourroit s'imaginer ; & il y
a tres-peu de personnes qui
se puissent vanter de la bien
sçavoir ; cette connoissance
n'est pas aussi si inutile que
l'on pense , & j'ay vû des
gens de grande qualité ,
d'esprit & de merite , sou-
vent exposez à la raillerie ,
pour n'avoir pas le don de
s'exprimer poliment tant de
vive voix que par écrit ; il
ne faut que quelques mau-
vais mots , & quelques fa-
çons de parler hors du bel
usage , ou mal prononcées,
& du mauvais accent , pour
faire tourner en ridicule une

personne d'ailleurs estimable par ses bonnes qualitez; parce que la malignité des hommes, sur tout des Courtisans, les porte naturellement à ne point pardonner aux moindres défauts. Je vais vous en citer un exemple.

Avant mon départ pour Malthe il y a environ vingt ans, un homme de la Cour à qui on racontoit quelque entreprise, dit qu'il falloit en attendre *la veüffite*; comme il se servoit souvent de ce mot, auquel on n'étoit pas encore accoûtumé, & qui s'est introduit depuis en nôtre langue, pour signifier

en certains cas la même chose que le mot de succez, les jeunes Courtisâns de ce temps-là, tournerent en ridicule celuy qui s'en servoit, & ils luy donnerent ce qu'on appelle un sobriquet, en l'apellant, *Monsieur de la reüssite.*

Mais pour revenir à ce que vous souhaitez de moy, continua le Commandeur, il me semble que pour bien parler & bien écrire, il faut commencer par bien penser; & que pour bien penser, il faut s'accoutûmer de bonne heure à réfléchir sur tout ce qui se presente: Il faut encore sçavoir resister

aux mouvemens d'une imagination vive, qui parmy des traits agreables, fait dire souvent des choses peu justes & mal-à-propos à ceux qui s'y abandonnent.

Mais comme il s'agit particulièrement dans ce que vous me demandez, de la maniere de s'exprimer poliment & élégamment en nostre langue; il me semble que cela dépend de trois choses qui sont, de bien connoître les veritables significations des mots, tant au propre qu'au figuré, de sçavoir les regles qui apprennent à parler correctement, & d'être instruit des excep-

tions & des changemens. que le bon usage a introduit, tant dans le choix des mots selon les différentes occasions, que dans la manière de les assembler.

Le plus grossier & le plus remarquable de tous les défauts, poursuit le Commandeur, en matière de langue, est celui d'une mauvaise construction des mots, causé par l'ignorance des règles de la Grammaire. Si par exemple un homme de qualité disoit, *j'étois à Paris & j'en partis pour Versailles*, il parleroit comme le menu peuple; mais ces fautes grossières sont si

rare ; qu'elles ne meritent pas d'en citer des exemples.

Il y en a d'autres qui ne sont pas si grossieres , & dans lesquelles tombent quelques gens de la Cour & de la Ville , & sur tout plusieurs femmes ; comme quand elles disent , il faut que *nous faisons* cela , au lieu de dire , il faut que nous *fassions* cela ; *je ne l'airray pas* ; pour dire , je ne l'aisserray pas : Je connois aussi des Courtisans , qui disent , *l'on za & l'on zest* , au lieu de dire l'on a & l'on est : Et quantité de Dames qui disent *je le l'ay* ; au lieu de dire je l'ay ; & qui disent *j'ay e-u* , pour dire j'ay

eu, qui est un mot d'une seule syllable, dont elles en font deux, & qui doit se prononcer comme s'il n'y avoit qu'un v.

Je vous rends tres-humbles graces, Monsieur le Commandeur, dit la Marquise, de m'avoir fait appercevoir de ces fautes; je disois comme la plûpart des femmes, *je le l'ay Et j'ay e-u*, & je vous promets de m'en corriger; car je ne suis pas comme celles qui se picquent de persister dans leurs défauts, & les de vouioir justifier, ou qui negligent de s'en défaire; & je me suis déjà défaite de plusieurs

autres mauvaises façons de parler, dont je vous ay l'obligation de m'avoir avertie.

A l'égard des fautes qui se commettent contre le bon usage, reprit le Commandeur, comme il n'a point de regles déterminées, & qu'il ne dépend que du consentement d'un certain nombre de gens polis, dont les oreilles sont accoûtumées à certaines façons de parler, & à les préférer à d'autres. Il est plus ordinaire & plus excusable d'y manquer lorsqu'on n'est pas dans le commerce de ceux qui parlent bien; mais

pour entrer dans l'examen que vous souhaitez. Les mots sont dans les discours, comme les matériaux dans les bâtimens ; il faut les sçavoir bien choisir & les bien mettre en œuvre chacun à la place qui leur convient ; tout sert à un bon Architecte, jusqu'aux roccailles & aux coquilles, dont il pare des grottes.

Les mots qui ont vieilli ne sont pas propres à être employez dans les discours ordinaires & sérieux ; mais on peut s'en servir par forme de raillerie dans les conversations libres & enjouées.

Les mots fort nouveaux doivent être suspects de mauvaise affectation, comme nous l'avons remarqué en parlant des Mots à la mode, à moins qu'ils ne soient utiles pour enrichir nôtre Langue de quelque expression qui luy manquoit, & qu'ils n'y soient universellement reçûs.

Les mots sçavants qui sentent le Grec & le Latin, doivent être suspects à tous les gens du monde, & ils attirent sur ceux qui les disent un air pedant, quand il y en a d'autres plus simples & plus connus pour exprimer les mêmes choses.

Les mots bas & populaires, doivent être évitez avec soin ; parce que cela marque une basse éducation en ceux qui s'en servent, & ce sont ces sortes de mots que nous examinons presentement.

Outre la bassesse & le mauvais choix des mots, il y a la mauvaise construction à éviter ; non seulement celle qui est contraire aux regles de la Grammaire, mais celle qui n'est pas selon l'usage étably parmy les gens du monde ; cet usage s'apprend par le séjour à la Cour, par la communication avec les gens qui par-

lent bien, & par la lecture des Livres qui sont bien écrits en nôtre Langue.

Je vous suis bien obligée, dit la Marquise, de m'avoir démelé ces idées qui n'étoient que confusément dans mon esprit; mais pour en revenir à l'application, il faut que vous nous citiez encore quelques exemples de mauvais mots & de façons de parler Bourgeoises, afin de nous faire mieux sentir en quoy elles different de celles des gens du monde: Mais je voudrois bien que vous nous disiez auparavant, d'où vient que la plupart des Bourgeois ne s'ap-

perçoivent point de cette différence.

Il en est de cela Madame, répondit le Commandeur, comme des gens qui sentent mauvais, ils ne s'en apperçoivent pas, parce qu'ils sont naturalisez avec leur mauvaise odeur; & il en est de même de ceux qui ont accôûtumé de vivre avec eux.

Cela me fait souvenir de cette Dame Romaine, dont le mary avoit l'haleine tres-forte, & qui en ayant esté averty par un de ses amis, fit des plaintes à sa femme, de ce qu'elle ne luy en avoit rien dit. Je croyois luy répondit-elle, que tous les

hommes avoient la même odeur.

Il y a des femmes de nôtre temps , dit le Duc , plus curieuses & mieux instruites là-dessus.

Je le croy , dit la Dame ; mais cette Dame Romaine affectoit peut être une ignorance qu'elle n'avoit pas ; & ces grandes simplicitéz sont d'ordinaire suspectes de dissimulation & d'hipocrisie ; mais de peur de juger mal du prochain , ajoûta-elle en souriant , & de faire tort à la vertu Romaine , que je veux croire pieusement , je reviens à nos façons de parler Bourgeoises ; & comme
Madame

Madame la Marquise a dit tantôt les mots qui luy déplaisent, je crois pouvoir dire aussi ceux qui ne me plaisent pas.

Je connois des gens qui disent souvent ; *je me suis laissé dire* une telle nouvelle ; *je me suis laissé dire* telle chose ; cette maniere de s'exprimer me paroît mauvaise & affectée.

Je suis de vôtre avis , Madame, répondit le Commandeur , parce qu'e'le n'a pas de justesse , & qu'elle n'est d'aucune utilité pour enrichir nôtre Langue ; ainsi il, vaut beaucoup mieux dire on m'a dit une telle nou-

velle , j'ay entendu dire telle chose.

Il y en a d'autres , continua la Dame , qui vous disent , *je ne puis mais* de cette affaire ; on m'accuse de telle chose , & *je n'en puis mais* ; cette façon de parler me paroît basse & défagreable , pour dire qu'on n'est pas cause de quelque chose , & que ce n'est pas la faute de celuy qu'on accuse.

Il y en a qui disent souvent en conversation , *si fait , non fait* ; ces termes me paroissent durs & mal polis ; Il faut dire oui & non , ou vous m'excuserez , vous me pardonnerez , si je vous dis

que cela est, ou que cela n'est pas ainsi, & d'autres adouciffemens de cette sorte, lorsqu'on est obligé de contredire quelqu'un.

Il y en a qui disent, il a *appris* de faire cela, pour dire il a accoûtumé de faire cela; cette façon de parler est basse & vieille en ce sens-là.

Il y a beaucoup de Bourgeois, reprit le Duc, qui confondent le mot de *judicieux* avec celui de juste: Si vous avez quelque chose à démêler, ou quelque marché à faire avec eux, ils vous diront vous êtes trop *judicieux*, pour soutenir

cette prétention , pour vouloir avoir une telle chose à ce prix.

Il y en a d'autres qui se méprennent souvent , en se servant du mot de conjecture , pour celuy de conjoncture ; & en disant conjoncture pour conjecture , qui ont des sens fort differens : Un homme de la Ville me dit l'autre jour , qu'il falloit profiter *de la conjecture* qui se presentoit pour conclure le mariage d'un de nos amis ; & il me dit ensuite qu'il tiroit de bonnes *conjonctures* de quelque chose qu'on luy avoit dit là dessus.

Il y en a qui prennent

aussi incident pour accident, & qui disent un accident, quand il faut dire un incident.

Il y a des gens, qui disent *possible*, pour dire peut être; ce mot a vieilly, & n'est plus du bon usage en ce sens-là, quoiqu'on le trouve encore dans quelques bons Autheurs.

Je connois, reprit la Dame, des femmes de la Cour, qui disent les *Païs étrangères*, pour dire les Païs étrangers.

Mais voicy une nouvelle façon de parler, qui de la Ville a passé jusqu'à des gens de la Cour, & à laquelle mes

oreilles ne se peuvent ac-
 coûtumer. C'est lors qu'ils
 disent, *cela jettera un beau
 cotton*, pour dire que quel-
 que chose mal entreprise
 produira de mauvais effets,
 & sera défavantageuse à
 ceux qui l'ont faite. Cette
 expression me paroît basse
 & digne d'être renvoyée aux
 Tailleurs & aux Marchands
 de Drap, dont elle tire son
 origine.

Je ne puis encore souffrir
 cette façon de parler si com-
 mune aux femmes de Paris;
 il faut faire cela *une fois*, il
 faut bien que cela soit *une
 fois*, & cette expression qui
 ne veut rien dire, a passé jus-

qu'à plusieurs femmes de la Cour de ma connoissance, qui disent aussi ; il faut bien faire la Cour *une fois* ; il faut songer à ses affaires *une fois* ; & *une fois* est une espece de refrain qu'elles mettent à la fin de presque tout ce qu'elles disent.

Ces remarques sont fort justes, Madame, reprit le Commandeur ; & il est aussi inutile & aussi ridicule de mettre *une fois* à la fin de tout ce qu'on dit, que de mettre *il est vray que* au commencement de tous les recits que l'on fait, comme font presentement la plûpart des femmes de la

Cour & de la Ville

J'en rencontray une il y a quelques jours, qui me dit dans une Converiation de moins d'un quart d'heure, *il est vray que je vais presque tous les jours à l'Opera; ou à la Comedie; il est vray que j'ay couru les bals durant tout le Carnaval; il est vray que je me ruine à jouer au lansquenet & à la bassete. Il est vray que j'ay employé tout mon argent à acheter des Bijoux & des Pierreries. Il est vray que j'ay beaucoup perdu à les engager, à les troquer, & à les revendre; & je l'aurois cruë sur tout cela, sans qu'il fut necessaire.*

qu'elle repetât auffi souvent qu'elle fit, cet ennuyeux & fatigant *il est vray que.*

Il y a, dit le Duc, une mauvaife façon de parler fort ordinaire parmy les Bourgeois de Paris, & même parmy quelques Courtifans qui ont été élevez dans la Bourgeoifie, c'est lors qu'ils difent, *voyons voir*, au lieu de dire *voyons*, & de retrancher le mot de *voir*, qui est absolument inutile & désagreable en cet endroit-là.

Mais il s'est introduit depuis peu, pourfuit le Duc, une autre mauvaife façon de parler, qui a commencé

par le plus bas Peuple, & qui a fait fortune à la Cour, de même que ces Favoris sans merite qui s'y élevoient autre fois. C'est, *il en sçait bien long*, pour dire que quelqu'un est fin & a droit; les femmes de la Cour commencent aussi à s'en servir; & il y a quelque jours que la Comtesse de ... parlant en ma presence à Monsieur de ... luy dit de ce ton aigre que vous lui connoissez: Oh, Monsieur, *vous en sçavez bien long*; & comme elle est amoureuse de cette nouvelle façon de parler, elle luy repeta plusieurs fois pour toute réponse aux bonnes.

& du mauvais usage. 155
raisons qu'il luy représen-
toit. *Vous en sçavez bien
long ; vous en sçavez trop
long pour moy ;* ce qui l'ayant
impatienté , il luy répondit
avec un chagrin qui me re-
joüit : Hé Madame , *si j'en
sçay bien long , vous en sça-
vez bien large ,* & il la quitta
brusquement après cette ré-
ponse.

Elle étoit un peu cavalie-
re , luy répondit le Com-
mandeur , & on y reconnoît
les mœurs des jeunes gens,
de nôtre temps : Mais en
verité la Comtesse de
devoit aussi ne se la pas atti-
rer par la ridicule affecta-
tion de se servir de cette

façon de parler, qui est mauvaise en elle même, & qui est comme on dit, ramassée des crottes de Paris, sans parler de l'abus que les mauvais Plaifans en peuvent faire, témoin l'exemple que vous venez de nous citer; ainsi je serois d'avis que, *il en sçait bien long*, fût entièrement banny du commerce des honêtes gens, & surtout que les femmes modestes fussent obligées de ne s'en servir jamais, sur peine de s'attirer la réponse que Monsieur le Duc vient de nous apprendre.

Mais, continua le Commandeur, il y a des gens de

la Cour & de la Ville, qui ne se contentent pas de ramasser les mauvaises façons de parler du menu peuple, ils adoptent encore les mauvais mots invenrez par les Estrangers, ou les mauvaises applications qu'ils en font. Je connois un homme de la Cour grand liseur de Gazettes étrangères, qui me disoit il y a quelques jours, qu'un Officier qu'il me nomma, étoit allé *recruter* son Regiment, pour dire faire des recruës pour son Regiment; il me dit ensuite qu'il étoit bien-tôt temps de songer aux *Operations de la Campagne*. Je crûs alors en-

tendre un Chirurgien, qui me parloit des bras & des jambes que l'on y devoit couper.

Le mot de *recruter*, dit l'Abbé, est dur & barbare; mais il n'en est pas de même de celui d'*Operation*; & je ne sçay pas comment on pourroit mieux exprimer ce que l'on entend par *les Operations de la Campagne*.

Ceux qui sçavent nôtre Langue & qui la parlent bien, répondit le Commandeur, disent dans ce sens là, les entreprises ou les actions de la Campagne, & non pas *les Operations*. Ce n'est pas que le mot d'*Ope-*

ration ne soit françois & n'ait plusieurs usages ; mais il s'agit icy de la mauvaise application qu'en font les *Esttrangers* , que nous ne devons pas imiter en cela.

Il ne faut pas aussi dire comme eux , *un Congrez* , pour exprimer une *Assemblée* , une *Conference* de *Ministres* , quoique ce mot signifie en latin ce qu'ils veulent dire ; mais comme l'usage lui a donné une signification fort differente en nôtre Langue, c'est être barbare en son propre País, que de se servir de ce sale mot dans le sens dont il s'agit ; il faut donc dire l'*Assemblée*

de Nimegue , & non pas le *Congrez de Nimegue* , & ainfi des autres Assemblées de cette efpece.

J'ay un voisin , reprit la Dame , qui dit touûjours *sa montée* , pour dire son degré ; & je voudrois bien ſçavoir quelle difference il y a entre *montée* , *degré* & *escalier*.

Je croy , dit le Duc , que le terme d'escalier est particulierement propre pour les grands degrez , & qu'il vaut mieux dire le grand escalier de Versailles , pour exprimer ce magnifique Bâtiment , par lequel on monte au grand Appartement du

Roy, que de l'appeller un degré; & que le mot de degré convient mieux à une maison ordinaire.

La partie est prise pour le tout, reprit le Commandeur, lorsqu'on se sert du mot de degré pour signifier l'assemblage de plusieurs degrés ou marches par où l'on monte, qui composent un escalier; mais le mot d'escalier exprime la chose plus parfaitement, en ce qu'il comprend avec les marches du degré tout le bâtiment qui les contient, & le terme d'escalier est également bon pour exprimer un grand & un petit degré; cependant

celuy de degré n'est pas moins bon, & est aussi en usage dans le même sens; mais pour le mot de *montée*, je le croy bas & populaire dans ce sens là, & il a une autre signification encore plus basse, & qui est fort en usage parmi le menu peuple de Paris; c'est lors qu'ils disent pour exprimer que quelqu'un loge avec eux dans le même corps de logis, il demeure dans notre *montée*.

Le mot de *montée* n'est gueres bon que pour signifier un chemin, qui monte à une Montagne, à une Colline, ou à quelque lieu élevé;

cette montée est rude , difficile , douce , aisée &c.

Je connois un homme ; dit la Marquise , qui dit toujours *la face* pour le visage , & qui me parlant l'autre jour de Madame de . . . me dit , elle n'est plus si belle qu'elle étoit , & elle commence à avoir *la face* pleine de rougeurs ; nous parlames ensuite de Madame de . . . elle a le teint beau , me dit-il , mais elle a *la face* trop grande ; je crois ajoûta la Marquise , que Monsieur le Commandeur fera d'avis que nous mettions ce mot au nombre des mots Bourgeois.

J'y consens tres-volontiers , Madame , répondit le Commandeur , le mot de *face* est bon pour exprimer le devant d'un bâtiment ; la face de ce Palais , de cette maison ; d'où est venu le mot de façade , dont on se sert aussi en nôtre Langue. Le mot de face a encore plusieurs autres usages , tant au propre qu'au figuré. On dit par exemple ; il a fait une telle action à la face de l'Univers ; le Roy a pris l'importante Place de Namur à la face de cent mille hommes qui étoient venus pour la secourir. On dit aussi regarder quelqu'un en face,

luy dire quelque chose, luy soutenir en face; mais *la face* n'est point du bel usage, quand il s'agit d'exprimer le visage d'une belle Dame.

Il y a à la Cour, dit la Marquise, un homme que vous connoissez, qui n'est pas encore bien purgé des façons de parler Bourgeoises, il disoit l'autre jour que M. le Duc de *a fort bonne façon*, pour dire qu'il a fort bonne mine; je voulus l'en corriger, il me soutint opiniâtrément que c'étoit fort bien dit; & moy je luy soutins qu'on parloit ainsi dans son quartier de la rue de ...

mais qu'à Versailles on ne se servoit point de cette façon de parler.

Je suis de vôtre sentiment Madame , répondit le Duc, on ne dit point à la Cour un *homme de bonne façon* , pour signifier un homme de bonne mine , cette façon de parler ressemble à ces vins qui ont un goust de terroir ; & je crois que nous pouvons luy donner le droit de Bourgeoisie , sans que Monsieur le Commandeur s'y oppose , quoiqu'il nous ait appris qu'un Empereur Romain n'avoit pas ce pouvoir-là,

Comme vous l'entendez

dans un sens fort different de celuy de l'Empereur , dit le Commandeur , je n'ay garde de m'y opposer : Mais vous ne faites que confiner ce mot dans sa Patrie , & le renvoyer , comme on dit, à ses parens , bien loin de luy donner des Lettres de naturalité comme à un Estranger.

Le même homme, reprit la Marquise, parlant de Mr. de ... qui a toujurs des habits fort propres & une belle livrée , dit que luy & ses gens étoient fort bien *couverts* : Oh pour ce mot luy répondis-je , il est de la ruë saint Denis , ou de la ruë aux

Fers , & il ne peut pas venir d'un quartier à portes cochères.

Il ne pouvoit comprendre qu'un homme *bien couvert* , pour dire un homme bien vêtu , étoit une façon de parler de quelques courtants de boutique.

J'en connois, dit le Commandeur, d'un plus haut étage qui s'en servent aussi, mais elle n'en est pas moins mauvaise pour cela; & cette façon de parler me fait souvenir d'une autre qui m'a tenu en erreur.

Un Bourgeois de mes amis se plaignit à moy il y a quelques jours, du libertinage

nage de son fils fort disposé à suivre l'exemple d'une bonne partie des jeunes gens élevez à Paris , qui dissipent en peu de temps le bien que leurs peres leur ont acquis par un long travail ; ce fripon , me dit-il , a tout ce qu'il luy faut , il est toûjours *le mieux couvert du quartier* , & je luy donne tous les ans *deux paires d'habits, une paire d'Hiver & une paire d'Eté.* Cela est bienhonnête, luy répondis-je , croyant que deux paires d'habits faisoient quatre habits , comme deux paires de bottes font quatre bottes ; mais ayant dit au fils , parmi d'autres

remontrances, qu'il devoit être content des quatre habits que son pere luy donnoit par an ; il m'en donne à peine deux, me répondit-il: Cependant vôtre pere m'a assuré, qu'il vous en donne une paire l'Hiver & une paire l'Eté ; cela est vray, Monsieur, répondit le fils. Ce sont donc quatre habits par an, luy repliqu'ay-je. Non, Monsieur, ce n'en sont que deux : J'appris ainsi qu'une paire d'habits, suivant le Langage de la Bourgeoisie de Paris, n'est qu'un habit ; le même Bourgeois me dit encore, qu'il avoit donné à son fils un beau

Et du mauvais usage. 171
justa-corps , au lieu dire un
beau justau-corps.

Mon voisin, dont je vous
ay déjà parlé , qui dit tou-
jours *sa montée* pour son de-
gré , reprit la Dame , me
regale souvent de plusieurs
autres façons de parler Bour-
geoises ; mais comme il est
fort bon homme , je luy fais
grace là-dessus ; lorsqu'il me
raconte quelque chose , il
me dit de temps en temps,
*enfin bref Et pour vous faire
court* ; il me dit, *qu'il me trou-
ve affable Et courtoise en son
endroit ; qu'il est à moy à ven-
dre Et à dépendre ; que tout
ce qui est sien est mien , Et
que je ne m'en fasse pas faute ;*

qu'il est tout joyeux quand il me void; & lorsque j'esuis malade; il m'assure qu'il en est tres-déplaisant & tres-marry.

Il me semble, dit l'Abbé, qu'il n'y a point dans tout cela de termes qui ne soient de nôtre Langue.

Je prie Monsieur le Commandeur, répondit la Dame, de nous dire ce qu'il pense sur toutesces façons de parler.

Enfin, bref, & pour vous faire court, répondit le Commandeur, sont trois expressions pour ne dire que la même chose, & dont il n'y a que la première qui soit bonne; car le mot de *bref* pour dire, *enfin*, n'est pas

du bon usage, *Et pour vous faire court*, est une mauvaise façon de parler, qui est absolument inutile après *bref & enfin.*

Lorsque le voisin de Madame, dit qu'il la trouve *affable & courtoise en son endroit*, il ne s'exprime pas poliment, parce que les mots de *courtois & d'affable*, ne sont plus gueres dans le commerce des gens du monde, & les mots de *civil & d'honnête* ont pris leur place, de même que ceux de *civilité & d'honnêteté* ont pris la place de *courtoisie & d'affabilité*: Mais pour cette façon de parler *en son endroit*,

en mon endroit , en vôtre endroit, elle est basse & populaire , & n'est d'aucun usage parmy les gens qui parlent bien.

Comment faut-il donc dire pour exprimer ce qu'elle signifie , reprit l'Abbé.

Il faut , repliqua le Commandeur , dire à son *égard* , & non pas , à son *regard* qui ne se dit plus , il ne faut pas aussi dire *pour son regard* , comme un homme de ma connoissance , qui dit *quant à ce qui est pour mon regard*.

Il ne faut pas dire aussi *au regard* de cette affaire ; il faut dire à l'*égard* de cette

affaire , ou de la chose dont il s'agit.

Je suis à vous à *vendre* & à *dépendre* , est une façon de parler proverbiale , un peu vieille ; mais les Proverbes ont ce privilege qu'on n'en change point les termes , quoiqu'ils soient hors d'usage dans les discours ordinaires , il est vray , ajoûta le Commandeur , en s'adressant à sa cousine , que vôtre voisin auroit pû vous exprimer plus poliment l'attachement qu'il a pour vous.

Ce qui est mien , ce qui est sien , ce qui est vôtre ; sont des expressions venuës du

quartier de l'Université, qu'on appelle autrement le pais Latin, cest une construction de la Langue Latine, qui ne s'accommode point avec la nôtre, quand quelqu'un demande à qui est ce cheval, à qui est cette épée? ce n'est pas parler françois, que de répondre il est mien; elle est mienne, c'est ce qu'on appelle écorcher la Langue Latine; il faut toujours dire en pareil cas, il est à moy, elle est à moy, ou c'est le mien & c'est la mienne.

Ne vous faites pas faute de ce qui m'appartient, est une façon de parler popu-

Et du mauvais usage. 177
laire ; & dont la construction est mauvaise.

Je suis tout joyeux quand je vous vois , est une expression qui peut être mise en œuvre dans le discours familier ; mais on peut exprimer la même chose en des termes plus polis , parce que cette façon de parler commence à n'être plus du bel usage dans le sens dont il s'agit.

Comment faut-il donc dire , reprit l'Abbé , pour exprimer la même chose en des termes plus polis.

On dit, répondit le Commandeur , je suis ravy , je suis réjouï , ou j'ay une joye

fenfible quand je vous vois ,

Ces autres expreffions, dit l'Abbé ne doivent pas exclure le terme de *joyeux* , & on ne fçauroit en avoir trop en nôtre langue pour exprimer les mêmes chofes.

J'en conviens avec vous , répondit le Commandeur , on dit fort bien le joyeux Avenement du Roy à la Couronne , la bande joyeufe , tenez - vous joyeux , & d'autres façons de parler où ce terme convient mieux qu'aucun autre ; & je ne dis pas qu'il ne foit bon , & qu'on ne doive s'en fervir dans les lieux où il eft bien placé ; je vous dis feulement

ce que je pense touchant son usage, sans pretendre que vous soyez de mon avis.

Je suis tout joyeux, répondit l'Abbé, de la liberté que vous me donnez, de me servir de ce mot, car je ne puis me résoudre à l'abandonner.

Et moy je suis fort aise que vous en soyez *tout joyeux*, reprît le Commandeur, car je n'aime pas à contraindre personne.

Les mots de *déplaisant* & de *marri*, poursuivit-il n'ont plus gueres d'usage. Un homme du monde auroit dit; j'ay bien du déplaisir de vôtre indisposition; au lieu de dire

qu'il en est *déplaisant*; & en la place du mot de *marrri*, il se seroit servy de celuy de *fâché*, qui signifie précisément la même chose, & qui l'a presque entièrement banny du commerce des gens qui parlent bien.

Mon voisin me dit encore, reprit la Dame, *si vous l'avez pour agreable*, j'auray l'honneur de vous voir un tel jour; *quand vous l'aurez pour agreable* j'iray solliciter vos Juges; & lorsqu'il m'envoye des fruits de son jardin, il me prie *de les avoir pour agreables*.

Et en quoy manque-t-il donc, Madame, en parlant

ainfi , dit l'Abbé avec un air surpris.

† Il manque , repliqua la Dame , en ce qu'il met dans cette façon de parler , un *pour* qui la rend Bourgeoife ; parce que les gens du monde ne s'en fervent point , & diroient en pareil cas ; si vous l'avez agreable , si vous le trouvez bon , j'auray l'honneur de vous voir un tel jour ; je vous prie d'agréez les fruits que je vous envoie & ainfi du reſte.

Quoy , Madame , dit l'Abbé avec un chagrin qui réjoüit la compagnie ; un malheureux *pour* mal placé , ſeroit capable de dégrader auprès de vous , celui qui s'en fert.

Il ne le dégrade pas, dit la Dame, mais il dégrade son langage,

Il est bon que cela ne passe pas plus loin, répondit le Commandeur; car je connois bien des gens de bonne maison, qui seroient dégradés de Noblesse, si les façons de parler roturieres faisoient perdre cette qualité.

Si le pour, dit le Duc, est capable de dégrader le langage de celuy qui s'en sert mal à propos, il y a des maisons à qui il fait honneur, & qui seroient bien fâchées qu'on le leur retranchât.

C'est sans doute, reprit l'Abbé, du privilege de certaines maisons qui ont le

pour, dont veut parler Monsieur le Duc; mais comme je ne suis pas exactement instruit à qui appartient cet honneur & en quoy il consiste si j'osois, je supplerois Monsieur le Duc de me l'apprendre.

Le pour, répondit le Duc, est une distinction que le Roy accorde à ceux qui ont le rang de Prince en France, & qui y sont reconnus pour tels; elle consiste en ce que lorsque le Roy est en voïage, le grand Maréchal des Logis de sa Maison, faisant marquer à la craye les logis destinez à loger ceux qui le suivent; il fait écrire sur les maisons où doivent loger

ces Princes , *pour Monsieur de* au lieu qu'aux maisons destinées aux autres Courtisans , & même aux Officiers de la Couronne, qui n'ont pas le rang de Prince, on y écrit seulement *Monsieur le Duc de Monsieur le Maréchal de . . .* sans y mettre le *pour*.

Les Maisons qui ont rang de Prince en France , ajouta le Commandeur , ont encore d'autres distinctions & d'autres privilèges. Les Cadets de ces Maisons entrent avec leurs Carrosses dans le Louvre, leurs Femmes y ont le tabouret , & les Filles des mêmes Maisons ont le même honneur. Les Princes des

Maisons Souveraines établis en France, ont encore l'honneur de se couvrir devant le Roy avec les Ambassadeurs durant leurs Audiances; & les Ducs n'ont pas cet honneur en France, comme les Grands d'Espagne l'ont à Madrid.

Nous voilà, dit la Marquise, insensiblement tombez ou pour mieux dire, guindez d'une façon de parler Bourgeoise, au ceremonial des Princes, que nous laisserons-là, s'il vous plaît, pour revenir, comme on dit, à nos Moutons: car j'aime à m'instruire de ces délicatesses sur le choix des termes & des manieres de s'exprimer en

nôtre Langue ; ce qui me paroît d'autant plus utile, que je commence à m'appercevoir que j'y manque souvent, sans l'avoir seulement soupçonné, avant que je connusse Monsieur le Commandeur : Il est vray que je m'apperçois au même temps, qu'il y en a beaucoup d'autres de toutes sortes de conditions, qui tombent dans le même inconvénient ; mais les fautes d'autrui ne doivent pas autoriser les nôtres, ny nous servir à les justifier.

Quand vous seriez capable d'en faire, Madame, sur le langage, répondit le Commandeur, elles seroient :

avantageusement réparées par la justesse de vos pensées.

Ce seroit beaucoup , reprit la Marquise , si je pouvois pretendre à l'avantage dont vous me flatez, de bien penser ; mais comme nous ne vivons pas pour nous seuls , quand même je serois parvenuë à penser avec quelque justesse , cela seroit de peu d'utilité , si je ne trouvois les moyens d'exprimer nettement mes pensées , par des termes propres & de bonnes façons de parler.

Lorsqu'on conçoit des idées aussi justes que vous sur chaque chose qui se presente , répondit le Commandeur ,

on ne manque gueres de termes à les exprimer, & je suis persuadé que vous en trouveriez, pour vous faire entendre chez les peuples les plus barbares.

Madame la Marquise, dit la Dame, à qui ces loüanges du Commandeur ne plaisoient gueres, peut quand il luy plaira s'embarquer pour les voïages de long cours sur la parole de Monsieur le Commandeur, qui luy accorde liberalement le don des Langues.

Je ne donne rien à Madame la Marquise, repliqua le Commandeur, je rends seulement témoignage des

Trésors que je découvre en elle.

Trouvez bon, reprit la Marquise, que je continuë à m'enrichir des vôtres, & je le fais d'autant plus volontiers, qu'ils ressemblent à ces flambeaux qui communiquent aux autres leur lumière, sans en rien diminuer; je vous prie donc de nous dire ce que vous appelez proprement des mots bas, & en quoy ils different d'avec ceux qui expriment des choses basses.

Les mots bas, répondit le Commandeur, sont ceux qui expriment bassement des choses qui ne sont pas

pas basses par elles mêmes, au lieu qu'il y a des choses basses qui s'expriment par des mots qui n'ont rien de bas.

Pour mieux faire comprendre cette différence, il est nécessaire d'en citer des exemples Le mot de *croustilleux* est un terme bas, qui est souvent dans la bouche du peuple, qui dit, *cet homme est croustilleux, cela est croustilleux*, pour dire cet homme est plaisant, cela est plaisant; cette idée n'a rien de bas en soy, & il n'y a que le terme qui l'exprime qui le soit.

Ah, dit la Marquise, je connois un homme de la Cour, qui dit souvent ce

mot-là , & je ne ſçay comment il m'a échappé tantôt, en difant ceux que je ne puis ſouffrir , car celuy-cy doit être mis en tête.

Je ſuis ſurpris, dit le Commandeur, qu'un homme qui ſçait le chemin de Paris à Verſailles , puiſſe ſe ſervir de ce mot , qui eſt aſſurement du plus bas peuple , & qui ne peut être parvenu à la Cour que par des Cochers & des Porteurs de Chaiſe.

Eh ! mon Dieu, reprit la Marquiſe , les Porteurs de chaiſe & les Cochers , ont plus de conformité, qu'on ne croit avec certains Cour-

tisans ; & comme il y a du rapport dans leurs actions & dans leurs pensées , pourquoy n'y en auroit-il pas dans leur maniere de s'exprimer ?

C'est , dit le Commandeur , parce qu'ils ont un grand interest de cacher cette ressemblance de langage.

Ceux qui s'enyvrent , qui escroquent les Marchands , leurs Amis & leurs Maîtresses , qui trompent au jeu & qui jurent , non seulement comme leurs Cochers , mais comme des Chartiers embourbez , reprit la Marquise , n'ont-ils pas le mesme interest

rest de cacher cette conformité.

J'en demeure d'accord ,
repliqua le Commandeur ,
& ils en useront comme bon
leur semblera , sans que je
sois d'avis que nous nous en
mettions beaucoup en pei-
ne: car aussi-bien tout ce que
nous en pourrions dire ne les
empêchera pas de vivre à
leur mode , & nous n'avons
pas droit de les en empê-
cher.

Mais pour revenir aux fa-
çons de parler basses ; il y en
a qui ne sortent gueres du
commerce de la petite bour-
geoisie , comme par exem-
ple , *sauf votre grace cela vous*

plaît à dire, vos mépris vous servent de loüanges, Dieu mercy & la vôtre; je vous crie mercy boutez-vous là, & d'autres de cette espece qui sont fort communes parmy le peuple, & qui ne doivent trouver place dans la bouche des gens du monde que pour s'en divertir.

A l'égard des choses basses qui s'expriment par des termes qui n'ont rien de bas; je crois qu'il est bon aussi d'en citer quelque exemple, afin de faire connoître que la bassesse des mots est fort différente de celle des choses.

Il n'y a presque rien de plus vil que la paille & la

poussiere, cependant ces termes qui les expriment n'ont rien de bas, & entrent même souvent dans des expressions nobles & figurées, témoin les vers que voicy.

*Que les méchans aprennent
aujourd'hui*

à craindre ta colere ;

*Qu'ils soient comme la poudre,
& la paille legere ,*

*Que le vent chasse devant
lui.*

*Réjoüis-toy Sion, & sors de
la poussiere.*

On ne peut pas s'exprimer plus noblement, quoy qu'en termes fort communs.

Voicy un autre exemple de la difference qu'il y a en-

tre une pensée exprimée en termes magnifiques, & la même pensée énoncée en des termes bas ou familiers.

*Le destin se declare, & nous
venons d'entendre,
Ce qu'il a résolu du Beau-pere
& du Gendre.*

Il n'y a rien de plus grand que l'idée que donnent ces deux vers, qui sont les premiers de *la Tragedie de la mort de Pompée*; & la même chose ne feroit pas le même effet si on faisoit dire au Roy Ptolomée

*Nous venons d'entendre
Que le Beau-pere a bien rossé
son Gendre.*

Cependant on ne peut pas dire que ce ne soit le même sens dépoüillé des ornemens de la Poësie , qui y a joint le Destin dont le Roy Ptolomé pouvoit se passer , & dont il se passa apparamment , en parlant à ses Ministres de la nouvelle qu'il avoit reçüe de la défaite de Pompée par Cæsar.

Cette remarque réjoüit la Marquise ; je comprends tres-bien presentement , dit-elle au Commandeur , par les exemples que vous venez de citer , la difference que je cherchois , & qu'on peut exprimer bassement des choses élevées , comme on peut

dire noblement les choses les plus basses.

Cela me fait faire une autre reflexion , dit le Duc ; qu'il peut fort bien être que les Traducteurs qui ont mis en Latin & en François les Vers d'Homere & d'autres grands Poëtes de l'antiquité, ont fait ce que vient de faire Monsieur le Commandeur de ces deux beaux Vers de Corneille , en expliquant leurs mêmes pensées en des termes communs & familiers , qui étans destituez de l'harmonie & des ornemens de la Poësie ôtent toute l'élevation & toute la grace à leurs Ouvrages.

Cela n'est pas douteux, dit le Commandeur, & il n'y a point de pensée si sublime, si fine, & si délicate qui ne dépende beaucoup du tour, de la justesse & du choix des expressions qui ne se peuvent rendre qu'imparfaitement d'une langue en une autre; ainsi ceux qui font l'honneur à nos Poètes modernes de les égaler aux anciens de la bonne antiquité; & qui pour le prouver comparent les traductions de leurs Poèmes avec les Poèmes de nôtre temps, se battent contre l'ombre de ces anciens, au lieu de les combattre (comme on dit)

corps à corps, & avec armes égales.

On apporta alors une Lettre à la Dame, qui demanda permission de l'ouvrir ; cette Lettre, dit elle, a bien la mine de nous fournir une nouvelle matière d'examen sur les façons de parler bourgeoises ; & après l'avoir leuë bas, justement continua-elle ; c'est une Lettre du haut stile, que m'écrit un homme qui est le bel esprit d'une Ville de Province où il demeure, & qui en est le harangueur lors qu'il y passe quelque personne assez considérable pour estre exposée à la fatigue d'essuyer une

Sur le mauvais usage. 193
mauvaise Harangue : Elle
leût ensuite la Lettre que
voicy.

MADAME :

*Je prens la plume , pour
vous assurer par ces lignes de
mes humbles respects , servi-
ces & obeïssances ; ce m'est une
grande gloire , Madame , que
de vous témoigner l'estime
que je fais de vos merites , &
le ressentiment que j'ay de tou-
tes les faveurs dont vous m'a-
vez comblé , quoy qu'indigne,
durant le dernier voyage que*

j'ay fait en Cour ; j'y ay trouvé en vous, Madame, un astre benin qui a répandu sur moy ses douces influences, aussi ne perdray-je aucun rencontre de m'en revancher ; bien est il vray de dire que quelques services que je puisse vous rendre je demeureray toujours ingrat, & à Dieu ne plaise que je sois assez temeraire & outre-cuidé, pour pretendre de mériter des faveurs si precieuses ; ce néantmoins, Madame, comme vôtres generosité en mon endroit est encore plus grande que mon impuissance envers vous ; j'ose me flatter que vous recevrez en bonne part les témoignages de la bonne volon-

du mauvais usage. 195
té de celuy qui prend la quali-
té de

MADAME,

Vôtre bien humble, plus
obéïssant, & tres-af-
fectionné, & acquis
serviteur,

DE LA PATELINIERE.

Voilà mon cher cousin,
dit la Dame, de quoy vous
exercer, en s'adressant au
Commandeur, & en luy pre-
sésentant cette Lettre.

Elle est en trop bonne main, Madame, pour l'en tirer, répondit le Commandeur en la refusant, & je conformeray toujours avec plaisir mes sentimens aux vôtres.

Si Madame la Marquise vous avoit présenté cette Lettre pour l'examiner, repliqua la Dame avec chagrin, vous ne vous en défendriez pas; & à ce que je vois, les nouvelles connoissances ont plus de credit sur vous que les anciennes: mais puisque vous me refusez d'en dire vos sentimens je vais dire les miens.

Il me semble donc, pour-

suivit-elle , sans donner le temps au Commandeur de répondre au reproche qu'elle luy avoit fait ; que le debut de cette Lettre est un lieu commun qui ne signifie rien ; *Je prens la plume pour vous assurer par ces lignes* : Eh que voudroit-il donc prendre ? n'est-ce pas toujours avec une plume que l'on écrit une Lettre ; & ne sont-ce pas toujours des lignes dont elle est composée ? c'est donc parler pour ne rien dire , & je serois d'avis par cette raison qu'on bannît entièrement des Lettres ces sortes d'expressions ; *Je prens la plume ; je mets la main à la*

plume ; je vous écris ces lignes ces lignes sont pour vous assurer , & autres semblables.

Cette remarque est d'autant plus nécessaire , répondit le Duc , qu'il y a quantité d'honnêtes gens qui tombent dans le défaut de mettre dans leurs Lettres de ces façons de parler inutiles & superflues.

Mes humbles respects , services & obeïssances , reprît la Dame , sont un mauvais entassement de termes ; il suffisoit de dire , pour vous assurer de mes tres humbles services ou de mon respect , & *mes humbles respects* est une façon de parler Bourgeoise,

en ce que le mot d'*humble*, & celuy de *bien humble* ne font point du bel usage devant les termes de service & de respect; & qu'il faut dire sans marchander, tres-humbles services & tres-humbles respects.

Il me semble, dit le Duc, que le terme de *tres-humble* vient mieux avec celuy de *service* qu'avec celuy de respect, on dit simplement les assurances de mon respect; & si on veut y ajoûter un terme plus soûmis on dit de mon profond respect, & non pas de mon tres-humble respect; parceque le mot de *respect* semble porter avec

luy la signification de tres-humble.

Ce m'est une grande gloire, reprit la Dame ; il falloit dire, c'est pour moy une grande gloire , ou il m'est bien glorieux pour éviter ce mauvais tour d'expression *ce m'est.*

L'estime que je fais de vos merites est encore une mauvaise façon de parler ; on ne dit point *vos merites* dans ce sens là, il faut dire vôtre mérite en singulier ; & *L'estime que je fais* est une expression qui n'est pas assez respectueuse pour *Monsieur de la Patelinier* , écrivant à une femme de qualité.

Le ressentiment que j'ay , il

faut en ce sens la dire la reconnaissance qui est le terme propre pour les bien-faits comme celui de ressentiment est propre pour les injures.

De toutes les faveurs dont vous m'avez comblé ; cette façon de parler pourroit me faire rougir devant des gens qui ne me connoïtroient pas assez , pour ne me point soupçonner d'avoir comblé de faveurs Monsieur de la Patelinier.

Il est vray , dit le Commandeur , que quoique le mot de faveurs signifie souvent la même chose que celui de graces il peut estre

pris differemment , & Monsieur de la Patelinie n'a pas sans doute songé à la signification qu'on luy pouroit donner.

C'est une des connoissances les plus necessaires pour bien parler , poursuivit le Commandeur , que de sçavoir bien placer ce qu'on appelle des *Synonimes*, c'est-à-dire , des mots qui signifient à peu près la même chose , comme sont ceux de graces & de faveurs de ressentiment & de reconnoissance ; & il est difficile de parler juste , si l'on ne sçait les proprietes & les differens usages des termes de cette espece.

La Dame continuant à lire sa Lettre, *quoy qu'indigne*, reprît-elle, oh pour cela *Monsieur de la Patelinier*, j'en demeure d'accord, & nous n'aurons point de dispute là-dessus ; mais pour votre *Astre benin*, & vos *douces influences* vous pouviez vous passer de ce pompeux Galimatias.

Aussi ne perdrai-je aucun rencontre de m'en revancher ; il falloit dire aucune occasion au lieu du mot de rencontre, & *un rencontre* est mal parler, il faut dire une rencontre, *se revancher* d'une grace reçûë est une mauvaise expression ; le mot de

revancher n'a d'usage que dans le sens opposé, se *revancher* d'un affront, d'une injure; & il n'y a que ceux qui parlent mal qui s'en servent dans le sens dont il s'agit, joint que c'est augmenter le galimatias des *douces influences*, que de dire qu'on veut s'en *revancher*.

Bien est-il vray de dire est une expression d'un mauvais tour, il faut dire il est vray au lieu de *bien est-il vray*; & *il est vray de dire*, est encore une mauvaise façon de parler dont se servent plusieurs gens de Palais; je connois aussi des Predicateurs celebres qui font la

même faute, en disant souvent dans leurs sermons, *tant il est vray de dire, il est donc vray de dire que*, ils ne sçavent pas que le mot de *dire* est entierement superflu & defagreable en ces endroits là.

Quelque service que je puisse vous rendre je demeuray toujours ingrat ; cela s'appelle une fausse pensée ; on n'est jamais ingrat d'un bienfait quand on a le desir de le reconnoître quoi qu'on ne puisse pas y réüßir ; parce que l'ingratitude est un vice du cœur & de la volonté, & n'est pas un deffaut de puissance ou de credit ; il falloit

donc dire que vos services ne vous acquitteroient pas de l'obligation que vous croyez m'avoir, ou qu'ils ne me témoigneroient qu'imparfaitement la reconnoissance que vous en avez.

*A Dieu ne plaise que je sois assez temeraire, est une façon de parler gothique qui n'est plus en usage non plus que votre mot de *oultre-cuidé*.*

Pour pretendre de meriter des faveurs si precieuses, l'impertinent homme avec ses faveurs.

Ce neantmoins, Madame, comme votre generosité en mon endroit est encore plus grande que mon impuissance envers

vous, y a-t-il rien de plus ridicule?

Il est vray, dit le Commandeur en souïriant, que vôtre generosité à l'endroit de Monsieur de la Patelinier, & son impuissance envers vous font une opposition qui a quelque chose de plaisant, cependant la pensée n'en est pas mauvaise si elle étoit exprimée autrement.

Je vous défie d'en faire rien de bon reprit la Dame, ainsi que de toute cette Lettre qui est impertinente depuis le commencement jusqu'à la fin.

Je crois comme vous répondit le Commandeur,

qu'il seroit difficile d'en faire une belle Lettre , cependant je suis persuadé qu'elle manque plus dans les expressions que dans les pensées , & que si elles y étoient expliquées autrement , on en pouroit faire quelque chose de raisonnable.

Eh ! de grace , reprit la Dame, voyons un peu comment vous vous y prendriez pour la rendre supportable.

Il auroit pû par exemple, repliqua le Commandeur, sans s'éloigner de ses pensées , vous dire qu'il se donne l'honneur de vous écrire , pour vous assurer de son respect,

respect, & de la parfaite reconnoissance qu'il conserve de toutes les graces qu'il a reçûes de vous durant son sejour à la Cour, qu'il y a trouvé en vous une genereuse protectrice; qu'il ne perdra aucune occasion de vous marquer combien il est touché de vos bienfaits, qu'il n'est pas assez presomptueux pour se flatter de les meriter par ses services; mais que vôtre generosité est assez grande pour suppléer à son manque de pouvoir, & pour vous faire recevoir favorablement les témoignages de son zele & de sa bonne volonté.

Voilà précisément , dit la Marquise , toutes les mêmes pensées de la Lettre qui nous a paru si ridicule , & Monsieur le Commandeur nous a tenu parole , quand il nous a dit que l'on en pouroit faire une Lettre raisonnable ; ce qui doit nous confirmer que les mauvaises expressions sont capables de rendre ridicules des pensées qui ne le sont point.

Cela est sans difficulté , dit le Commandeur , la plupart des hommes pensent les uns comme les autres ; si l'on en ôte certains préjugés attachés à la différence de leurs Conditions ; mais ils ne s'ex-

priment pas de la même maniere ; & il y a autant de difference entre ceux qui negligent la connoissance des beautez & des delicesses de leur langue naturelle , & ceux qui la sçavent & qui la parlent bien , qu'il y en a entre un Barboüilleur d'Enseignes de Cabaret , & un excellent Peintre ; ils ont tous deux les mêmes idées des choses qui se presentent à leurs yeux , & ils expriment souvent les mêmes objets , un homme , un cheval , un arbre , un Palais , avec cette difference que le bon Peintre represente ces choses exactement & telles qu'elles

sont, & que le Barboüilleur n'en donne qu'une idée confuse & grossiere ; parce qu'il n'en sçait faire que des figures estropiées & imparfaites.

Je suis ravie, dit la Marquise, que Monsieur le Commandeur nous ait expliqué si clairement, la difference qu'il y a entre une personne qui parle bien & une autre qui parle mal. Je me serviray utilement de cette comparaison pour convertir certains Courtisans ignorans, qui se mocquent de toutes les Observations qu'on fait sur nôtre langue à dessein de la perfectionner & de l'em-

bellir, & qui croyent avoir suffisamment prouvé, que c'est une occupation frivole & inutile, lors qu'ils ont dit qu'importe comment on s'exprime, pourveu qu'on se fasse entendre.

C'est de quoy il s'agit, reprit le Commandeur; & celui qui croit qu'on l'entend quand il parle son jargon, est fort sujet à s'y tromper; car outre qu'il écorche les oreilles delicattes par ses mauvais termes, qui marquent une basse & mauvaise éducation, il tombe souvent dans des obscuritez & des équivoques causées par l'ignorance des proprietez & des diverses si-

gnifications des termes dont il se sert , comme nous venons de voir dans les mots de *fauteurs* & *d'impuissance* , qui peuvent estre expliquez ridiculement dans cette Lettre , & contre l'intention de celuy qui l'a écrite.

Il y a outre les équivoques causées par les différentes significations qu'on peut donner aux termes , celles qui viennent de la construction: Je vais , poursuit le Commandeur , vous en montrer un exemple dans un Billet que j'ay reçu ce matin d'un homme de la Cour , le voicy :

Le Comte de . . . dit hier

au Marquis de . . . qu'il venoit d'apprendre au Bureau , que son Regiment étoit destiné pour l'Italie , Et qu'il auroit bien-tôt ordre de marcher.

Je vous prie de me dire si c'est le Regiment du Comte ou celuy du Marquis , qui est destiné pour l'Italie ; car pour moy je ne puis pas le deviner sur ce Billet.

Cela est assez difficile, reprit le Duc , à moins que vous ne sçachiez quelque circonstance particuliere qui vous determine.

Je sçais, répondit le Commandeur , que le Marquis de . . . & le Comte de . . . sont deux Colonels de mes

amis, dont les Regimens sont en Flandres ; mais je sçais bien que ceux qui écrivent de cette sorte devroient apprendre à s'expliquer plus clairement.

Cela n'est pas toujours si aisé que l'on pense , repliqua le Duc, ces *son* & ces *il*, qu'on appelle , ce me semble , des pronoms , font souvent de l'obscurité dans le discours ; parce qu'ils peuvent estre appliquez aux diverses personnes , ou aux divers sujets dont on parle ; & les gens de Lettres y tombent aussi bien que les gens de la Cour.

Je le crois , répondit le Commandeur ; mais il seroit

bon que les uns & les autres se souvinssent qu'on ne parle & qu'on n'écrit que pour se faire entendre ; & cela n'est pas difficile quand on veut s'y appliquer.

Qui est-ce qui empêchoit, par exemple, cet homme de la Cour de m'écrire ?

Le Comte de ... apprit hier au Bureau, que son Regiment est destiné pour l'Italie, & que ce Regiment auroit bientôt ordre de marcher, il la dit au Marquis de ... ou si c'est le Regiment du Marquis, pourquoy ne pas dire ;

Le Comte de ... apprit hier que le Regiment du Marquis de ... est destiné pour l'Italie ;

il en a averti le Marquis ; & que ce Regiment auroit bientôt ordre de marcher.

Il y a quantité d'autres mauvaises constructions & des transpositions de mots, qui font un sens si embrouillé dans les Lettres & dans les discours de certaines gens qu'il n'est pas possible aux plus éclairés de deviner ce qu'ils veulent dire ; mais comme les exemples en sont infinis , il seroit trop ennuyeux de les examiner.

Pendant que nous sommes sur les Lettres , reprit la Dame , je voudrois bien que nous examinassions la maniere de les finir. Je crois ,

ajouâta elle , que la fin de la Lettre de *Monsieur de la Patelinier*e ne nous servira pas de modele , la voicy.

J'ose me flatter que vous recevrez en bonne part les témoignages de la bonne volonté de celuy qui prend la qualité de

Il falloit dire, que vous recevrez favorablement , au lieu d'en bonne part , ou que vous agréerez les témoignages de mon zele & de ma bonne volonté , & finir par un *je suis.*

Il ya des gens , continua la Dame, qui croiroient que leurs Lettres seroient imparfaites , s'ils ne les finissoient

par ces lieux communs, *ce-
luy qui prend la qualité de,
le tître de celuy qui se dit, ou
qui fait gloire de se dire, &
autres semblables.*

Cela est vray, dit le Com-
mandeur, & j'ay connu dans
les pays estrangers un de nos
Ducs qui y étoit Ministre du
Roy, & qui se piquoit de
bien écrire; il diversifioit
avec un tres-grand soin tou-
tes les fins des Lettres qu'il
écrivait au Roy; & il faisoit
en sorte qu'elles fussent tou-
jours liées au corps de la Let-
tre, afin de tomber, comme
on dit, en cadence à la souf-
cription ordinaire qu'on y
met; Il me disoit un jour, en

me parlant de l'application qu'il y avoit à varier ces fins de Lettres , que c'étoit un respect qu'il croyoit devoir au Roy d'en user ainsi. Je luy dis que j'étois persuadé que le Roy le dispenseroit volontiers de cette peine , qui me paroissoit entierement inutile , & qu'un *je suis avec un profond respect* , étoit aussi soumis & valoit mieux que toute cette broderie. Il me soutint fortement le contraire , & nous ne nous entrepersuadâmes point , comme il arrive d'ordinaire entre ceux qui sont de differens avis.

C'étoit une vieille coûtur-

me , dit le Duc , dont on est presentement bien revenu ; & toutes ces fins de Lettres que Madame nous a remarquées , sont des façons de parler usées qui sont entiere-ment bannies du commerce de ceux qui écrivent bien.

Mais que dites-vous , dit la Dame , du raffinement de *Monsieur de la Patelinier* , lorsqu'il met à la souscription de sa Lettre , *vôtre bien humble , plus obeïssant , & tres-affectionné , & acquis serviteur* ?

Je dis , Madame , répondit le Duc , qu'il vous met tout ce qu'on peut mettre

au bas d'une Lettre , mais qu'il n'y met pas ce qu'il y faut mettre , & qu'il y en met trop & trop peu.

Comment se peut-il faire, dit l'Abbé , qu'il y ait trop & trop peu de quelque chose dans un mesme sujet ?

Cela est aisé à expliquer, reprit le Commandeur , Mr le Duc veut dire sans doute qu'il y a trop de termes & trop peu de respect , parce que ceux de tres-humble & de tres-obéïssant satisfont à tout , & que ceux de tres-affectionné & d'acquis serviteur , ne servent qu'à diminuer de la civilité des deux autres.

Je ſçay , dit l'Abbé , que le terme de *tres-affectionné* , ne s'écrit que du Superieur à l'inferieur:mais il me ſemble que cela n'a pas beaucoup de fondement , car le mot de *tres-affectionné* , ajoute par ſa ſignification un témoignage d'attachement pour celuy à qui on écrit.

Cependant, reprit le Commandeur , il a plû à l'usage d'en decider autrement , il eſt plus civil de ne mettre au bas d'une Lettre que *tres-humble ſerviteur* , que d'y mettre *tres-humble & tres-affectionné*, & il faut être fort au deſſus de celuy à qui on écrit , ou être incivil , ou

Et du mauvais usage. 225
mal instruit de l'usage, pour
luy donner du *tres-affe-*
ctionné.

Les termes de *tres-hum-*
ble & de *tres-acquis servi-*
teur; ne sont pas d'un stile si
superieur, & ce mot de *tres-*
acquis est une chicanne in-
ventée par ceux qui n'osent
mettre le *tres-affectionné*,
après le *tres-humble*, de peur
qu'on ne le trouve mauvais,
& qui ne veulent pas aussi y
mettre le *tres obeissant*: Je
connois une femme de qua-
lité qui s'est broüillée sans
retour avec une autre, pour
luy avoir mis au bas d'une
Lettre, qu'elle étoit *sa tres-*
humble & *tres-acquise ser-*

vante. Celle à qui cette Lettre étoit écrite , luy répondit qu'elle ne vouloit point de cette acquisition ; & elle n'a pû se résoudre à luy pardonner ce mot.

Il y en a d'autres , qui pour éviter le *tres-obéissant*, mettent le *tres-obligé* en sa place : Il est plus honneste que les *tres-acquis* , mais il n'est pas si civil que le *tres-obéissant*; & c'est encore une chicanne que de s'en servir , à moins q'on ne mette *tres-humble, tres-obéissant & tres-obligé serviteur* , & alors il marque effectivement l'obligation qu'on a à celui à qui on écrit.

Cela me fait souvenir ,

qu'étant à la Cour de Turin, j'appris qu'on y observe exactement ces differens degrez dans les souscriptions. Le Duc de Savoye écrivant au Roy, met au bas de ses Lettres, *tres humble & tres-obéissant serviteur*; il ne met au Roy d'Espagne que *tres-humble & tres-obligé*, & au Roy d'Angleterre que *tres-humble & tres-affectionné*.

Autrefois, continua le Commandeur, on ménageoit beaucoup plus les termes de civilité dans les souscriptions, qu'on ne fait presentement; on examinait avec soin les conditions de ceux à qui on écrivoit; on

s'en formoit divers degrez ;
aufquels on écrivoit diffé-
remment ; aux uns on met-
toit un ou deux mots au bout
de la ligne ; aux autres on
mesuroit l'espace du papier
blanc entre le *Monsieur* & la
premiere ligne ; & on y en
laissoit plus ou moins à pro-
portion de l'opinion qu'on
avoit de sa qualité , & sou-
vent à proportion du degré
d'orgueil de celuy qui écri-
voit ; J'ay connu des Princes
& des gens de grande quali-
té , qui ont perdu de leurs
meilleurs amis , pour avoir
voulu soutenir en leur écri-
vant , ces vains formulaires
de Lettres qu'ils copioient

de ceux de leurs Ancestres, sans considerer qu'il faut changer selon les temps, & qu'il seroit ridicule presentement de ne pas laisser la ligne à certaines gens, parce que leurs peres ne la laissoient pas aux peres de ceux à qui ils écrivent, & de leur mettre les mêmes souscriptions. La civilité a augmenté parmy nous, à mesure, que la politesse s'y est introduite; & c'est cette politesse qui a étably sagement la mode d'écrire en billet, où l'on supprime toutes sortes de souscriptions & de ceremonies dans les Lettres, afin que ceux à qui on écrit

n'ayent pas sujet de se plaindre , qu'on ne leurs accorde pas tous les honneurs qu'ils pretendent.

A l'égard des gens de Provinces , continua le Commandeur , on ne doit pas leur sçavoir mauvais gré , quand ils manquent aux titres & aux souscriptions dans leurs Lettres , parce que cela ne vient que de ce qu'ils ignorent le bon usage ; & ils sont plutôt sujets à en donner trop que trop peu , témoin le vain titre de *Vôtre Grandeur* , qu'ils donnent non seulement aux Prelats qui devroient le rejeter , comme une tentation du malin ef-

prit, mais qu'ils prodiguent servillement à tous les gens en credit; & il est aisé de juger que *Mr. de la Pateliniere* a fait tout de son mieux, quand il a dit qu'il étoit *très-bien humble, plus obéissant & très-affectionné serviteur.*

Ces expressions de *bien humble* & de *plus obéissant*, étoient encore en usage au commencement de ce siècle, poursuivit le Commandeur, mais elles ont vieilli & sont devenuës Bourgeoises depuis ces derniers temps.

Pour celuy de *très-affectionné*, il n'y a plus gueres

de gens qui ne sçachent que c'est un terme de hauteur ; & comme on écrit pas d'ordinaire aux gens pour les fâcher , il est bon de ne s'en point servir , à moins que d'être constitué en une dignité assez grande , pour être en droit d'en user : mais on peut compter que ceux qui ne se servent pas en cela de tout leur droit , ou qui évitent d'en faire usage , entendent mieux leurs intérêts , que ceux qui s'attachent à ne rien relâcher de leurs prétentions là-dessus.

Il y a , dit la Marquise , d'autres manieres de s'exprimer dans les Lettres ordinaires ,

naires , qui merite bien d'être examinées ; je connois des gens de la Ville & des Provinces , qui écrivant à leurs parens , mettent au haut de leurs Lettres , Monsieur *Et chere Pere*, Monsieur *Et cher Cousin* , Madame *Et chere Tante* , Madame *Et chere Nièce* ; & il me semble qu'il faut dire , Monsieur mon cher Pere , Madame machere Tante , ou ne dire que Monsieur & Madame, sans faire mention du degré de parenté,

Cette remarque me paroît tres-juste , répondit le Commandeur.

Il y en a , poursuivit la

L

Marquise, qui commencent ensuite leurs Lettres, par *j'ay reçu la vôtre*, ou *j'ay reçu l'honneur de la vôtre*; & d'autres par *celle-cy* est pour vous assurer, *celle-cy* vous assurera; il me semble qu'il faudroit dire, *j'ay reçu votre Lettre*, *j'ay reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire*; cette Lettre vous assurera.

La vôtre & celle-cy, dit le Commandeur, sont de mauvaises expressions pour dire *votre Lettre*, à moins qu'elles n'ayent relation à ce mot; comme lorsqu'on a dit, *j'ay reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écri-*

re, on peut dire ensuite celle-cy vous assurera, ou lorsqu'on a dit, je vous ay mandé par ma Lettre du on peut dire la vôtre m'apprend, &c. Mais c'est un mauvais stile de commencer une Lettre par j'ay reçu *la vôtre*, & les Marchands y ajoutent, j'ay reçu *l'agréable vôtre*.

Il y a des gens, poursuit le Commandeur, qui se servent encore du mot *la présente*, je vous écris *la présente*, *la présente* est pour vous faire sçavoir; & dans les vieux Protocoles des Secretaires d'Etat, ils mettoient à la fin des Lettres

qu'ils écrivoient au nom du Roy ; *la presente n'étant à autre fin , je ne la feray plus longue que pour prier Dieu &c.*

Ce mot de *la presente* , pour dire la Lettre , n'a plus d'usage entre les particuliers qui écrivent bien.

Il y en a encore , continua le Commandeur , qui disent , je vous adresse *l'incluse* , pour dire , qu'ils vous envoient une autre Lettre avec la leur , ce mot me paroît assez commode , mais il n'a pas encore été adopté par le bel usage.

Et comment dit-t-on donc pour exprimer la mê-

me chose , reprit l'Abbé , qui croyoit que *l'incluse* étoit un mot fort élégant.

On dit, répondit le Commandeur , je vous adresse un telle Lettre , je joints cette Lettre à la mienne ; & l'on dit encore la Lettre cy jointe.

Mais *l'incluse* dit tout cela en un seul mot, reprit l'Abbé ; & il me paroît qu'il y a bien de la fantaisie dans toutes ces delicateffes sur le choix d'un mot , au lieu d'un autre mot qui signifie la même chose , & qu'il n'y a rien dont on puisse se passer plus aisément, que de connoître ces diffe-

ces . & que de les mettre en pratique.

Je crois comme vous , reprit le Commandeur , qu'on s'en passe plutôt que de boire & de manger : cependant que diriez vous d'un homme qui employeroit les termes que nous venons d'examiner , & qui vous écriroit ?

Monsieur & cher Cousin.

J'ay reçu l'agreable vôtre avec l'incluse que je ne manqueray de faire rendre à son adresse , & la presente vous informera de l'état de ma san-

Et du mauvais usage. 239
té, laquelle est bonne Dieu
mercy, priant Dieu qu'ainsi
soit de vous.

Ce commencement de Lettre fit rire le Duc & les deux Dames, & embarassa l'Abbé: Il me semble, dit le Duc, que ce stile-là ressemble fort à celuy des Secretaires de Saint Innocent; & qu'un homme du monde qui l'imiteroit en quelque chose, se feroit mocquer de luy.

Il est donc nécessaire, répondit le Commandeur, d'être instruit des façons de parler qui sont du bel usage, & de celles qui n'en sont pas pour exprimer les mêmes

choses , afin de ne se point servir des expressions basses & populaires , sur peine d'être regardé comme un homme né parmy le peuple , & d'être convaincu de manque d'éducation , & d'une ignorance grossiere.

Il y a une autre matiere à examiner pour parler correctement , reprit le Duc , c'est celle des bonnes & des mauvaises prononciations , sur lesquelles il me semble qu'il y a peu de gens à la Cour , à la Ville , & dans les Provinces , qui ne fassent des fautes capables de les exposer à la raillerie.

Cela est vray , répondit.

la Marquise ; & je pretens bien profiter encore des observations de Monsieur le Commandeur là - dessus , ainsi que sur d'autres sujets beaucoup plus importans que ce qui regarde la politesse du langage.

Elle se leva ensuite pour aller à la promenade , le reste de la compagnie la suivit , & promit de se rassembler le lendemain ; & moy , Monsieur , je vous promets de vous faire part de la suite de leurs conversations , si celles cy réussissent à vous divertir : Je suis , &c.

F I N.



EXTRAIT DV PRIVILEGE
du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Versailles, le 12. Juillet 1689. Il est permis à M. D. C. de faire imprimer les Oeuvres de sa composition en prose & en vers sur la pureté de la Langue Françoisé, & sur d'autres matieres, tant de morale que de belles lettres, & ce pendant le temps & espace de six années consecutives. Avec défenses à tous Imprimeurs & Libraires de les imprimer, vendre & debiter, sous les peines portées par lesdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 18. Decembre 690.

Signé, P. AUBOUIN, Syndic.

Mondit Sieur De..... a cédé & transporté le droit du present Privilege au sieur Claude Barbin Marchand Libraire, pour le present Ouvrage.

3

№ 1334

0

1501





